

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social:  
Hôtel de Ville  
BP 2205  
06606 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS**

**Séance du 13 février 2017**

Effectif légal	Présents ou Représentés	Procurations + Absents
<b>75</b>	<b>51</b>	<b>24</b>

N° de la séance : 04

Objet de la délibération: Direction de l'Aménagement de l'Espace - Rapport annuel 2016 sur la situation de la CASA en matière de Développement Durable - Approbation

- Original
  - Expédition certifiée conforme à l'original
- Pour le Président,  
Le Directeur Général des Services

Stéphane PINTRE

N° Enregistrement : CC.2017.004

Date de la convocation :  
**Le 07/02/2017**

**Certifié exécutoire compte tenu**

de l'affichage  
en date du **27 FEV. 2017**

de la réception s/Préfecture  
en date du **- 1 MARS 2017**

Pour le Président,  
Le Directeur Général des Services

  
Stéphane PINTRE

L'an deux mil dix-sept et le 13 février à 17h00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Maison des Associations - 288, Chemin de Saint Claude à Antibes en session ordinaire du mois de février, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Député-Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

**PRESENTS :**

Jean LEONETTI, Michelle SALUCKI, Lionnel LUCA, Marc DAUNIS, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Damien BAGARIA, Gérald LOMBARDO, Jean Pierre MAURIN, Richard RIBERO, Thierry OCCELLI, Eric MELE, Jean-Pierre MASCARELLI, Marguerite BLAZY, Roger CRESP, Gilbert TAULANE, Jean-Paul ARNAUD, René TRASTOUR, Thérèse ROUAZE, Henri GANNARD, Christine SYLVESTRE, Michèle MURATORE, Michel MAZUET, Marie-Claude MOITRY, Patrick DULBECCO, Angèle MURATORI, Guy GIRAUD, Colette ZALMA, Marie BENASSAYAG, Elisabeth JANIN, Anne-Marie BOUSQUET, Bernard MONIER, Claudine MAURY, Thérèse DARTOIS, Nadine GASTAUD, Yves DAHAN, Marina LONVIS, Anne-Marie DUMONT, Afrim KACA, Audouin RAMBAUD, Jean-Pierre DERMIT, Serge AMAR, Martine BONNEAU, Christophe ETORE, Michel BERTRAND, Abderrazak SALOUH, Françoise THOMEL, Nathalie DEPETRIS, Elisabeth PILLARD, Patrice COLOMB-PONTOIRE, Khéra BADAoui

**PROCURATIONS :**

Guilaine DEBRAS à Michel MAZUET, Robert CREPIN à Thérèse ROUAZE, André-Luc SEITHER à Françoise THOMEL, Jacques GENTE à Anne-Marie BOUSQUET, Cléa PUGNAIRE à Patrick DULBECCO, Albert CALAMUSO à Marie BENASSAYAG, Michel VIANO à Henri GANNARD, Valérie TIERAN-GNONI à Damien BAGARIA, Laurent COLLIN à Lionnel LUCA, Eric PAUGET à Jean LEONETTI

**ABSENTS :**

Joseph LE CHAPELAIN, Alain ARZIARI, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Claude BERENGER, Joseph VALETTE, Simone TORRES-FORET DODELIN, Eric DUPLAY, Béatrice VIGNOLO, Martine SAVALLI, Barbara LANCE, Déborah MINEI, Anne CHEVALIER, Lionel TIVOLI

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

**Madame Khéra BADAoui**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## **Monsieur LUCA,**

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de l'article 255 de la loi dite «Grenelle 2» du 12 juillet 2010, soumet les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50.000 habitants, à l'élaboration d'un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport doit être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement au débat d'orientation budgétaire.

Ainsi depuis 6 ans, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a réalisé son rapport annuel. Ce dernier s'inscrit dans le contexte d'une plus grande transparence et d'une meilleure information des citoyens, et sera donc publié sur le site internet [www.casa-infos.fr](http://www.casa-infos.fr).

Cette année, ce rapport est établi de concert avec le diagnostic du Programme Développement Durable (PDD) initié à l'automne 2015 qui aboutira à la définition d'orientations stratégiques et d'un programme d'actions pour instiller davantage le développement durable sur notre territoire et dans nos pratiques. Des entretiens individualisés avec chaque direction ont donc été organisés afin de recueillir les informations pour établir ce bilan annuel.

Ce rapport examine les actions menées en 2016 sur le territoire au regard des 5 finalités du développement durable, présente un bilan des actions intégrant des engagements du développement durable dans les politiques internes de la collectivité, et analyse les modes de fonctionnement de la collectivité vis-à-vis des éléments de méthode d'une démarche développement durable.

La Communauté d'agglomération intègre de manière avancée les enjeux liés aux cinq finalités du développement durable que sont la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations, l'épanouissement de tous les êtres humains, et le développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ses engagements en 2016 dans le cadre des compétences de l'EPCI se traduisent notamment à travers :

- L'élaboration en cours du Programme Développement Durable, CASA'venir, politique volontariste permettant de définir une stratégie globale du territoire en matière de développement durable,
- La poursuite des actions en matière de développement économique et d'emploi à travers le 'Business Pôle' et la Plateforme France Initiative. La CASA a engagé une réflexion autour de l'économie sociale et solidaire avec notamment le recrutement d'un chargé de mission sur cette thématique et souhaite l'intégrer dans son Schéma de développement économique en cours de réalisation,
- La poursuite des actions pour favoriser la reconquête du foncier agricole et le développement d'une agriculture locale,
- L'implication dans la protection de la biodiversité, des milieux et des paysages, à travers notamment la poursuite de l'animation des sites Natura 2000 et des actions de promotion des restanques, la finalisation du Plan Paysage et la réalisation de la Trame Verte et Bleue de la CASA, l'engagement des travaux de mise aux normes des dépôts de bus et déchetteries,
- Une politique volontariste de lutte contre le changement climatique à travers le Plan Climat Energie Territoire (PCET) avec 5 collectivités partenaires, illustrée cette année par la prise de compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) pour faciliter l'installation cohérente de bornes électriques sur le territoire,
- Le lancement du Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat adressé aux propriétaires bailleurs ou occupants et permettant de financer les travaux de rénovation énergétique de leur habitat à hauteur de 80% en fonction des revenus,

- Le développement de transports accessibles et durables et l'amélioration de la mobilité, avec la poursuite des travaux du Bus-Tram, l'amélioration du réseau Envibus, le soutien au covoiturage, le développement de l'offre en modes doux,
- L'optimisation de la gestion des déchets grâce au Plan d'Amélioration de la Collecte Eco Emballages, aux modifications des tournées de collecte et à la mise en place du Plan Déchets,
- Les actions à destination des publics fragiles en matière de prévention de la délinquance et dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle, avec notamment la mise en place du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et du Contrat de Ville et l'augmentation du nombre de chantiers école et courts chantiers,
- La lutte contre les discriminations au travers de politiques tarifaires préférentielles, de la mise en place de l'accessibilité des équipements communautaires aux personnes à mobilité réduite, le recrutement de travailleurs handicapés, et la prise en compte de la parité homme/femme au sein de la CASA,
- Le développement de l'offre culturelle au travers des médiathèques, toujours gratuites,
- La poursuite de l'information et de la sensibilisation en matière d'environnement, de santé et de prévention, tant en interne qu'auprès de la population,
- La gestion des risques naturels particulièrement après les inondations de 2015 avec le lancement d'études sur la vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public et la poursuite des actions du second PAPI,
- L'accroissement de la solidarité auprès des communes par l'augmentation des fonds de concours et des dotations de solidarités, et la poursuite des aides techniques (Conseil en Energie partagé, plateforme d'échanges et de services, expertise technique...),
- Le développement de la dématérialisation, tant en interne, que pour des services à la population, particulièrement au sein des médiathèques,
- Le choix d'offrir des services de proximité et des services de qualité cherchant une efficacité permanente et l'engagement d'un schéma de mutualisation avec les communes.

Ce rapport fait ressortir la mise en place – pour l'année 2016 – de nouvelles actions exemplaires et l'amélioration continue des activités de la Communauté d'Agglomération en matière de développement durable. Cependant, des marges de progrès sont encore possibles notamment sur les questions liées à la conduite de projet.

Cette analyse de la situation de la collectivité au regard du développement durable permet à la CASA de se fixer de nouveaux objectifs de progrès à travers la préparation budgétaire 2017 et l'élaboration des orientations et du programme d'actions de son Programme Développement Durable.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de prendre acte du rapport sur la situation en matière de développement durable, joint en annexe de la présente délibération.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OUI L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, PREND ACTE** du rapport sur la situation en matière de développement durable, joint en annexe de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE  
A ANTIBES LE 13 février 2017  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

  
Jean LEONETTI



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
SOPHIA ANTIPOLIS

2016

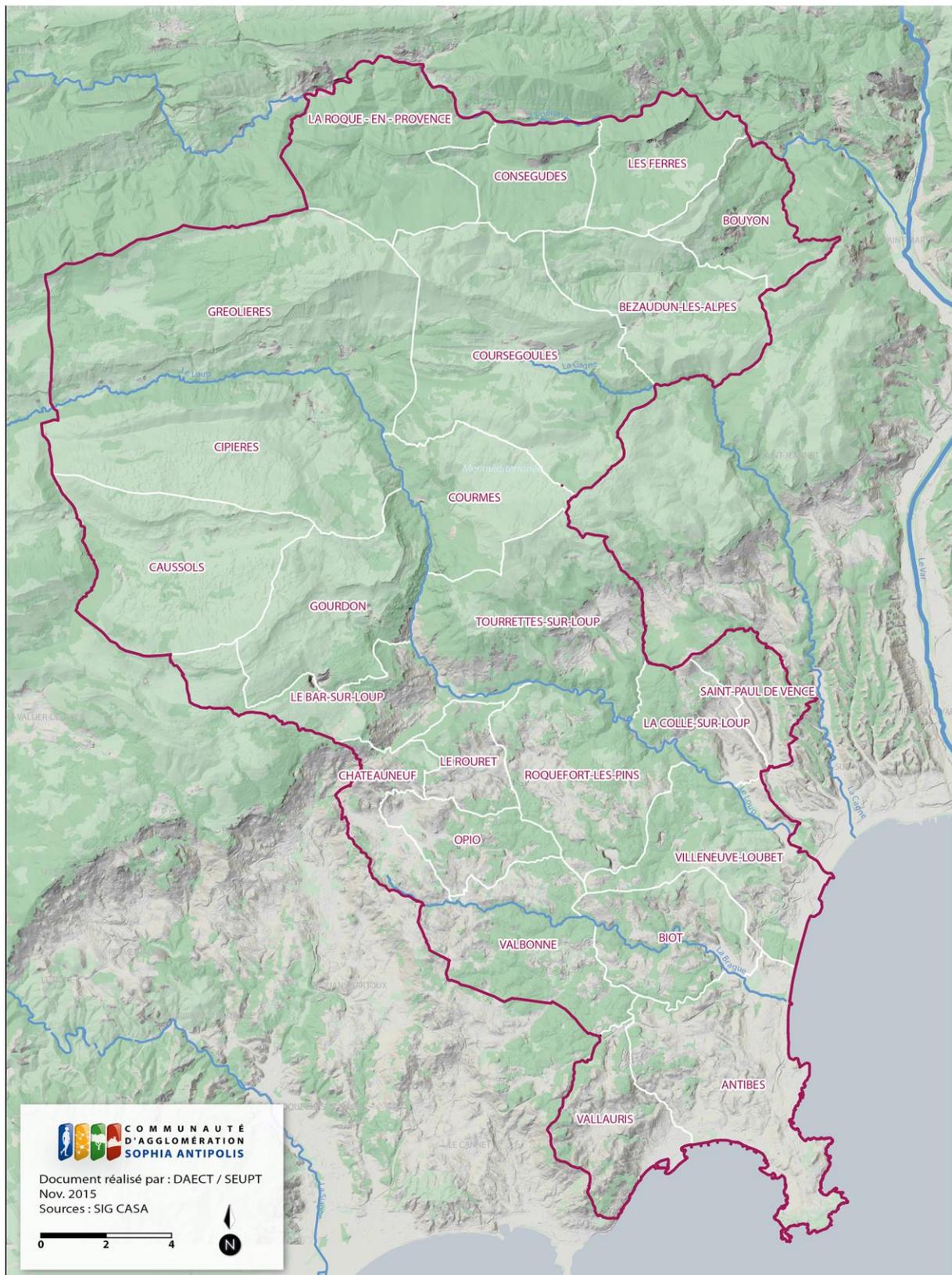
## Rapport sur la situation en matière de Développement Durable



Communauté d'Agglomération  
Sophia Antipolis



## Les 24 communes de la CASA





---

## Présentation du territoire

---

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Elle s'étend sur 483 km<sup>2</sup> et est composée de 24 communes, divisées en trois ensembles : la bande littorale urbanisée, regroupant le plus grand poids de population ; un territoire intermédiaire, entre urbain et rural, support de la technopole et principalement constitué d'habitats individuels, et le haut pays composé de villages et de sites naturels préservés (SCOT, 2008).

Avec une population actuelle de près de 175 000 habitants, le territoire a connu un essor démographique considérable avec près de 70 000 habitants de plus en 30 ans. Ce développement a conduit à une urbanisation rapide du territoire caractérisée par une spécialisation marquée et une consommation importante des espaces. Aujourd'hui l'héritage de ce mode d'urbanisation est un mitage urbain important, une majorité d'habitats individuels principalement sur le Moyen Pays, un système de mobilité basé sur la voiture individuelle et une activité agro-pastorale en nette diminution. Cependant, le territoire bénéficie d'atouts majeurs : une grande richesse naturelle, une attractivité économique importante notamment grâce à la technopole et au tourisme, ainsi qu'une économie résidentielle développée.

C'est dans ce contexte que la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis tente d'adapter ses politiques publiques aux besoins du territoire, tout en intégrant les enjeux du développement durable.



# Introduction sur le développement durable

Le concept de développement durable a été défini dans le rapport de Gro Harlem Brundtland, Notre Avenir à tous (1987), par " un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ".

Afin d'atteindre cet objectif de développement, les pouvoirs publics et la société civile doivent travailler main dans la main afin de concilier trois domaines qui se sont longtemps ignorés et dont les enjeux peuvent être divergents :

- ❖ l'économie
- ❖ l'environnement
- ❖ le social

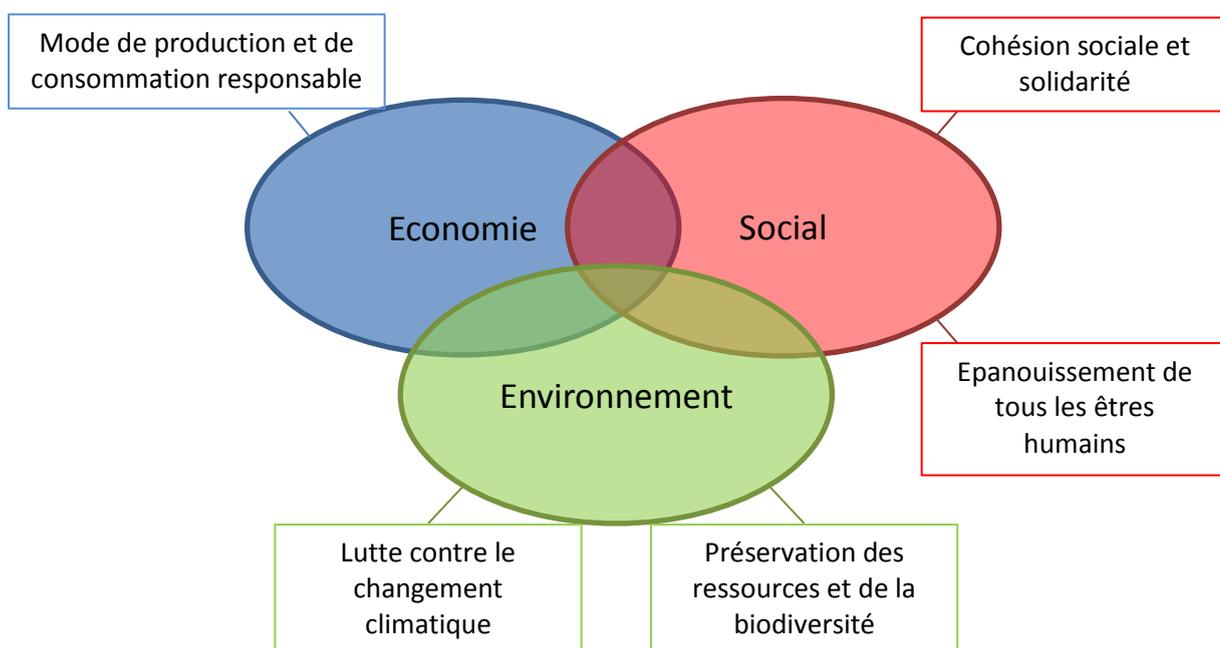
Pourtant, à long terme, il ne peut y avoir de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

De ces trois piliers du développement durable, ressortent cinq grandes finalités :

- ❖ La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- ❖ La préservation de la biodiversité, et la protection des milieux et des ressources
- ❖ L'épanouissement de tous êtres humains et la satisfaction des besoins essentiels
- ❖ La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- ❖ Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Lors de la réalisation d'un projet, sur le territoire d'une collectivité par exemple, une approche développement durable prend en considération l'impact de ce projet au regard des cinq finalités du développement durable.

## **Illustration des 3 grands piliers du développement durable et de ses 5 finalités**





---

## Cadre réglementaire et composition du rapport

---

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de l'article 255 de la loi dite «Grenelle 2» du 12 juillet 2010, soumet les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50.000 habitants, à l'élaboration d'un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport doit être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement au débat d'orientation budgétaire.

En vertu de son statut d'EPCI, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est tenue de répondre à cette réglementation, et de réaliser annuellement son rapport sur sa situation en matière de développement durable. Ce dernier s'inscrit dans un contexte de transparence et de complète information des citoyens, et sera donc publié, comme les années précédentes, sur le site internet [www.casa-infos.fr](http://www.casa-infos.fr).

Rédigé après recensement des informations auprès des différentes directions et missions par le biais d'entretiens individualisés sur leurs activités, ce rapport est construit à partir d'une trame conseillée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

L'ensemble, ou du moins une grande partie des actions et programmes menés par la CASA ont été examinés au regard du développement durable. Ce rapport, produit chaque année, présente un état des lieux de la situation de la CASA en matière de développement durable pour l'année 2016 et fait état des pratiques opérées tant à l'échelle du territoire qu'en matière de gouvernance interne.

Trois grandes parties composent ce rapport :

- I. **Un point sur chacune des finalités du développement durable et les principales actions menées par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pour l'année 2016.**
- II. **Une seconde partie sur le fonctionnement interne et la conduite de projet de la collectivité au regard du développement durable ;**
- III. **L'analyse Atouts/Faiblesses pour chacune des cinq finalités du développement durable**

**En annexe est présenté pour chaque direction le détail des actions menées sur chacune des finalités.**

---

## **Première partie :**

# **Des actions menées sur le territoire qui répondent aux 5 finalités du développement durable**

---

- 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**
- 2. La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources**
- 3. L'épanouissement de tous les êtres humains et la satisfaction des besoins essentiels**
- 4. La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations**
- 5. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**



Dès 2007, la CASA a défini 10 engagements phares en faveur de l'environnement et du développement durable déclinés dans le programme d'actions de sa Charte pour l'environnement mis en œuvre dès 2008.

Consciente des enjeux internationaux, nationaux et locaux, et forte de son expérience et de sa maturité, la CASA souhaite aujourd'hui réaffirmer son engagement en faveur du développement durable, redéfinir sa politique et structurer son action en la matière. Ainsi, s'est-elle engagée en 2015 dans l'élaboration de son programme de développement durable : le **Programme CASA'venir**.

Dès 2016, un diagnostic complet du territoire a été réalisé au regard des compétences de la CASA : Aménagement, Habitat, Mobilités, Environnement, Economie, Culture, Vivre ensemble et Exemplarité interne. Les résultats du diagnostic permettent d'identifier **les points forts et pistes d'amélioration possibles** pour chacune des thématiques et donc de proposer une **politique de développement durable adaptée aux besoins du territoire**.





## La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

La CASA s'est engagée dès l'origine dans une **politique volontariste** en intégrant les enjeux climatiques et énergétiques dans l'ensemble de ses politiques sectorielles. Elle s'attache à lutter contre le changement climatique et la pollution de l'atmosphère au travers de deux axes principaux : la **promotion des énergies renouvelables** et la **diminution des émissions polluantes et de gaz à effet de serre**.

Dès 2009, elle a formalisé son engagement dans le Plan Local Energie Environnement, puis au travers du **Plan Climat Energie Territorial (PCET)** en 2013, dont elle a poursuivi cette année la mise en œuvre des actions. Ce plan, élaboré et mis en œuvre par 6 collectivités partenaires (Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Ville de Cannes, Ville de Grasse, Ville d'Antibes, et plus récemment la Communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins), vise à diminuer les émissions de Gaz à effet de Serre (GES) et développer les énergies renouvelables sur le territoire par le biais d'actions spécifiques.

Sur ses propres projets, la CASA analyse systématiquement la faisabilité de produire de l'énergie ou de recourir à une solution d'énergie renouvelable. Ainsi, cette année, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le Business Pole a débuté avec une livraison prévue pour l'été 2017. Cette installation permettra d'assurer la production de 40% de la consommation d'énergie des parties communes du bâtiment. Enfin, en 2016, 100% d'énergies renouvelables ont été intégrées dans les consommations électriques de la CASA, entraînant une diminution de 17% de la facture énergétique.



**Plan Climat Energie**

ANTIBES - CANNES - CAPG - CAPL - CASA - GRASSE

### EXEMPLARITE INTERNE

La CASA se doit aussi **d'être exemplaire sur la consommation énergétique de ses propres bâtiments** : une campagne d'amélioration de l'éclairage des bâtiments communautaires permettra d'installer des ampoules LED, moins énergivores notamment dans les médiathèques et les antennes de justice.



La **promotion des énergies renouvelables** et la **sobriété énergétique** sont deux thématiques particulièrement prises en compte dans les projets d'aménagement et les études urbaines de la CASA. Par exemple, une étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur sur le projet d'aménagement de la ZAC des Trois Moulins a été faite. De même les documents de planification (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan de Déplacement Urbain, Programme Local de l'Habitat) pour certains en cours de révision, intègrent ces enjeux.

### Zoom sur...



### Améliorons notre Habitat !

#### Le PIADH permet une aide à la rénovation de l'habitat

- Le PIADH : Un dispositif qui permet à des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs de pouvoir bénéficier d'aides financières très intéressantes pour réaliser notamment des travaux d'économie d'énergie dans leur logement.
- Les objectifs du PIADH, sur 3 ans, visent la réhabilitation de 168 logements de propriétaires occupants et 73 logements **de propriétaires bailleurs**.

L'**efficacité énergétique** des bâtiments publics, communautaires et des logements privés et conventionnés est également au cœur des préoccupations de la collectivité et font l'objet d'actions spécifiques. En ce sens, la CASA œuvre à la **rénovation énergétique du parc de logements public et privé** sur son territoire.

Ainsi, la lutte contre la précarité énergétique et la réhabilitation énergétique sont deux volets importants du **Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH)** qui a démarré en 2016 pour une période de 3 ans.

En ce qui concerne plus particulièrement les travaux d'économie d'énergie, ce dispositif prévoit la réhabilitation de 125 logements avec la réalisation de diagnostics de performance énergétique avant et après travaux étant précisé que les aides financières octroyées sont conditionnées à l'obtention d'un gain énergétique de 25% pour les propriétaires occupants et 35 % pour les propriétaires bailleurs.



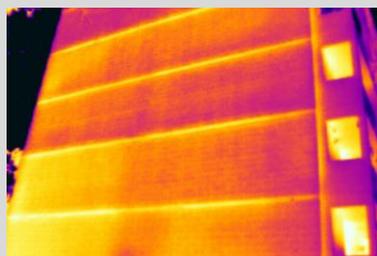
Par ailleurs, l'étude pour la mise en place de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat a été lancée en septembre 2016. Cette plateforme, en lien avec les Espaces Info Energie, permettra un accompagnement complet pour les travaux de rénovation énergétique des particuliers: primo conseil, montage de dossiers de subvention, choix de l'entreprise ainsi qu'un accompagnement aux entreprises.

L'Espace Info Energie, quant à lui, continue d'accompagner les copropriétés à la réhabilitation énergétique. Grâce à cet accompagnement, une copropriété de 40 logements à Gréolières a effectué les travaux de rénovation énergétique. Plusieurs opérations sont aussi menées en parallèle comme Réduc' énergie qui a pour but la distribution gratuite de pack d'économie d'énergie en fonction des ressources du foyer.

### Zoom sur...

## Thermographies réalisées par l'Espace Info Energie,

Exemple du Domaine de Riquebonne - Vallauris - avant et après travaux



Avant



Après

La CASA s'efforce de **réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre**, notamment par le développement de **transports climatiquement durables**, l'amélioration de la mobilité, (Projet Bus Tram, le réseau Envibus et le transport à la demande, les modes doux, le covoiturage) et la réduction des déplacements ou de la consommation des véhicules.

Ainsi Envinet teste des **véhicules plus sobres** comme les bennes équipées du système stop'n'go et cin-énergie. Ces technologies permettent une économie de 20% de carburant sur une tournée. Un travail sur la **réduction et l'optimisation des tournées de collecte** dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre a aussi été fait, permettant de passer 8 communes à deux collectes par semaine

au lieu de trois. En 2017, une baisse de fréquence de collecte d'ordures ménagères sur les communes littorales sera à l'étude.

Le réseau Envibus contribue également à la diminution des émissions de gaz à effet de serre notamment grâce à un **service plus performant** : 21% des bus sont à faibles émissions. De plus un bus hybride a été testé sur le réseau pendant



plusieurs semaines afin de trouver l'alternative la plus efficace aux combustibles fossiles. D'autres tests avec des véhicules électriques ou fonctionnant au GNV sont d'ores et déjà prévus pour 2017. **L'attractivité du réseau de transports** est un axe d'amélioration fort cette année : par exemple, l'installation du Wifi à

bord dans le but de fidéliser les usagers et d'attirer de nouveaux utilisateurs.

Par ailleurs, la CASA œuvre à l'installation de **bornes électriques** sur son territoire en récupérant notamment la compétence relative à leur installation en 2016. Environ 35 bornes rapides sont prévues pour mailler le territoire.

### EXEMPLARITE INTERNE

L'intégration de véhicules électriques dans le marché de renouvellement des véhicules légers permet de convertir la flotte actuelle en véhicules plus propres. Quelques directions veillent à limiter leurs déplacements en favorisant les réunions téléphoniques/vidéo ou le covoiturage. En 2016, deux salles de réunion de la CASA ont été équipées du **système de visioconférence** et une troisième salle est en cours d'expérimentation.

De plus cette année, la CASA est **vainqueur du challenge mobilité**, organisé par l'ADEME le 20 septembre 2016. Près de 46 agents ont participé soit 32%, dont 36 ayant utilisé une autre solution de déplacement que celle habituelle.





## La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

La CASA bénéficie d'un territoire exceptionnel, riche et varié, composé à 80% d'espaces naturels, justifiant son engagement dans la préservation de la biodiversité et des paysages. Elle agit donc pour une préservation durable de la biodiversité et des milieux, mais également des ressources tant sur son territoire, qu'au travers de son propre fonctionnement.

En matière de biodiversité et de protection des espaces naturels, la CASA poursuit ses missions d'animateur sur ses **sites Natura 2000**. Son travail de concertation avec les usagers et les études d'incidences permettent d'adapter au mieux les projets et les pratiques à la préservation des habitats naturels et des espèces. Les tournées de sensibilisation et le film réalisé sur les Gorges du Loup, ainsi que la Charte Natura 2000 concourent à informer, responsabiliser les usagers et les invitent à adopter un comportement respectueux. Les Mesures Agro-environnementales et contrats Natura 2000 mis en place assurent également d'avoir des modes de gestion du milieu favorisant la préservation de la biodiversité et la conciliation des usages.



De plus, avec la **réalisation d'inventaires naturalistes** sur des secteurs à enjeux communautaires intégrés au SCOT, porteurs de projets d'aménagement et plus globalement sur les terrains aménageables de Sophia Antipolis, la CASA acquiert une meilleure connaissance de la biodiversité présente sur son territoire, évalue l'impact des actions déjà en cours et agit pour mieux la préserver en l'intégrant dès l'amont des projets. Ainsi dans le cadre du projet d'aménagement du Bus tram, un arrêté de Biotope a été demandé sur le foncier restitué.

De manière plus globale, à l'échelle de son territoire, les **documents de planification et de programmation** (PLH, SCOT), les **projets d'aménagement** (projets d'éco quartiers, démarche Sophia Antipolis 2030, projets de ZAC) et les **infrastructures** réalisées par la CASA (Bus Tram), s'attachent à **optimiser l'occupation de l'espace, à préserver les richesses patrimoniales locales et à limiter les besoins en ressources naturelles**. En effet, pour mailler davantage les espaces naturels et garantir à long terme la circulation des espèces, la CASA étudie les fonctionnalités écologiques de son territoire en vue de définir sa **Trame Verte et Bleue**, qui sera intégrée dans son SCOT en révision.

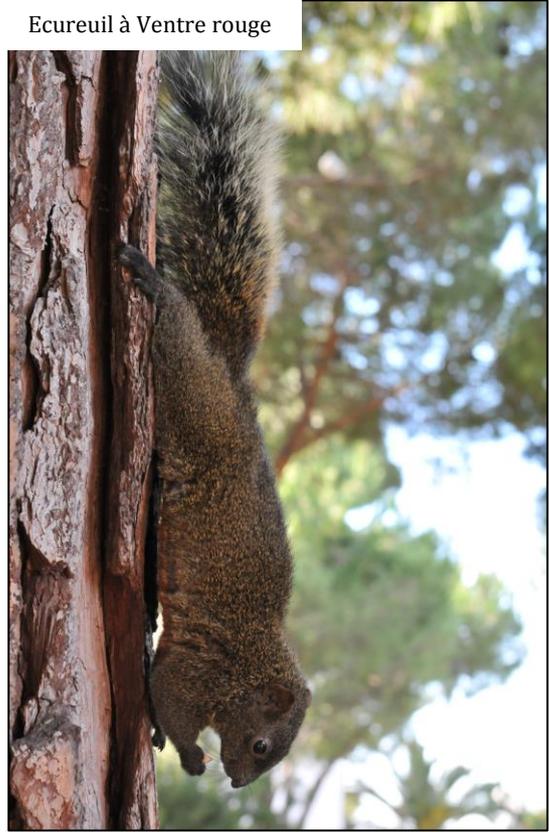


## EXEMPLARITE INTERNE

La CASA agit aussi sur son fonctionnement interne avec notamment la réalisation **d'audits des sites à risques pour l'environnement**, principalement les dépôts de bus et les déchetteries, qui ont permis d'identifier les mises aux normes nécessaires pour garantir la protection des milieux. Les travaux de mise en conformité ont débuté cette année.

Egalement très attentive aux problématiques des espèces **nuisibles** animales et végétales, danger pour la biodiversité, la CASA développe des actions de sensibilisation spécifiques (stands, flyers, réunions...) et sert de relai d'information des différents plans de lutte départementaux ou nationaux, comme le plan de lutte contre l'écureuil à ventre rouge ou le frelon asiatique.

Ecureuil à Ventre rouge



Le territoire de la CASA est riche d'une grande diversité paysagère. Retenue en 2014 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) dans le cadre de l'appel à projet « **Plan de paysage** », la CASA s'est engagée dans la **préservation de la diversité des paysages et le traitement des difficultés identifiées** par la définition de grandes orientations paysagères et des premières actions opérationnelles. En parallèle, les **restanques** importantes tant en termes écologique, agricole et patrimonial, sont des éléments majeurs de notre paysage. Engagée depuis 2015 dans leur préservation et leur promotion aux côtés du Pays de Grasse, du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement 06, la CASA initie, cette année encore, les personnes volontaires aux techniques de pierres sèches au travers de chantiers école et collabore à la création de nouveaux outils d'information (film, guide).

## EXEMPLARITE INTERNE

La CASA a, de longue date, mis en place la **dématérialisation** de nombreuses procédures et actes, ce qui permet des économies de papier et de carburant. Cette dématérialisation est apparue cette année au sein des différentes directions. De plus, les médiathèques développent la dématérialisation des ouvrages via des supports numériques.



En plus de la protection des milieux, la CASA agit sur la préservation des ressources. Cette année, elle a mis en place trois actions majeures du Plan d'Amélioration de la Collecte Ecoemballage. Ce projet a pour objectif d'optimiser le tri de manière ciblée, au travers de la communication engageante, du déploiement de nouveaux points d'apports volontaires et de l'amélioration du tri sélectif dans les campings. La CASA a aussi été lauréate dans l'appel à projets Territoire « Zéro déchets, zéro gaspillage » du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Les premières actions seront lancées en 2017 sur la ville pilote de Biot. Enfin, une politique de valorisation des encombrants a débuté avec un résultat très positif d'environ 52% des encombrants valorisés.

### Zoom sur...

#### Plan d'Amélioration de la Collecte- Eco-emballage



- Communication engageante auprès de 30 000 habitants, principalement dans l'habitat vertical. Les résultats sont positifs, le protocole de communication engageante est validé.
- 59 nouveaux points d'apport volontaire (PAV), et près de 29 PAV déplacés pour permettre une densification des points de collecte du verre
- 6 campings vont participer au test d'amélioration du tri sélectif.





## L'épanouissement de tous les êtres humains

La CASA intègre **l'épanouissement de ses habitants, de ses agents et de ses entreprises** au cœur de son projet d'agglomération et de ses politiques territoriales, et développe de nombreux services pour y répondre.

Elle cherche à développer des **équipements et un cadre de vie de qualité** pour ses habitants. La mixité sociale et fonctionnelle est recherchée dans chaque opération étudiée et traduite dans les documents d'urbanisme. La qualité du cadre de vie proposé est également analysée avec soin dans chaque projet de construction.

La politique de **mobilité** de la CASA vise à développer et à diversifier davantage une **offre de qualité, ouverte à tous, adaptée aux spécificités de chacun et du territoire, tout en optimisant continuellement le fonctionnement.**

Ainsi, le développement de l'accès à la mobilité s'illustre au travers par exemple de l'aménagement de 10 points d'arrêts chaque année pour les personnes à mobilité réduite ou encore le suivi en temps réel des informations du réseau via le nouveau compte Twitter Envibus, du nouveau site internet ou de l'application mobile Envibus lancée en 2016. Toutes ces nouveautés proposées permettent de construire une meilleure relation digitale

avec les habitants et de réduire significativement l'utilisation des documents papier. De plus, le développement de **pôles multimodaux**, comme celui d'Antibes en lien avec le futur Bus-Tram, et de parcs relais, contribuent également à l'amélioration de la mobilité.



Outre la mobilité, la **culture** est largement diffusée sur le territoire, notamment par le biais des **médiathèques**. Le réseau des médiathèques propose un service de qualité, toujours plus performant, par la poursuite du développement des ressources mises à disposition et de services numériques. Une programmation culturelle riche et variée, tout au long de l'année et répartie sur le territoire, permet l'accès de tous à la culture. Les médiathèques sont également un acteur de la **sensibilisation de la population au développement durable**, puisqu'elles élargissent leur fond documentaire sur différentes thématiques : agriculture raisonnée, développement durable, etc... et proposent des actions culturelles sur des thèmes tels que l'écologie et la biodiversité. Pour aller plus loin, la CASA va à la rencontre des habitants au travers de nombreux **stands d'information** organisés à



l'occasion des diverses manifestations communales. En 2016, le Programme Développement Durable a été présenté aux habitants du territoire lors de nombreuses manifestations, et a permis de communiquer sur les **gestes éco-citoyens**.

Le jeune public est aussi sensibilisé à l'environnement et au développement durable notamment grâce à **l'appel à projet Activ'ta Terre** qui rencontre toujours autant de succès auprès des établissements d'enseignement et les centres de loisirs. Il participe chaque année à la concrétisation d'une trentaine **d'actions de proximité** en faveur du développement durable et au développement **d'outils de sensibilisation**.

Pour permettre à tous ses habitants d'accéder à internet en Très Haut Débit (THD) et ainsi **lutter contre la fracture numérique**, la CASA s'est engagée à déployer **l'ensemble de son territoire en fibre optique** (FTTH) en conjuguant les déploiements des opérateurs privés sur les secteurs les plus denses avec ceux des secteurs les plus ruraux effectués par les partenaires publics. En 2020, **la totalité du territoire sera équipé de l'internet à très haut débit**.

De manière plus générale, la CASA s'attache à offrir des **services de proximité efficaces** tels que les antennes de justice, les permanences délocalisées du service Logement, l'Espace Info Energie, les points lecture, ainsi que les actions « hors les murs » réalisées par les médiathèques. De nombreuses directions sont engagées dans une démarche de **recherche permanente d'efficacité**, tel le service Envibus ou le service Envinet certifié ISO 9001. La CASA veille également à assurer la **diffusion de**

**l'information à sa population** sur les thématiques dont elle assure la gestion et s'emploie à améliorer sa visibilité. A cette fin, elle est désormais présente sur les réseaux sociaux et son site internet sera entièrement restructuré en 2017.

Enfin, en termes de **prévention des risques naturels**, suite aux tragiques inondations survenues en 2015, la CASA travaille à la réduction de la vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) en finançant un bureau d'étude chargé d'évaluer leur situation face au risque. La CASA a aussi défini avec les différents maîtres d'ouvrage une programmation de travaux de lutte contre les inondations en s'engageant dans le **deuxième Programme d'Actions et de Prévention des Inondations** (PAPI2). Ce document qui offre une vision globale est néanmoins susceptible d'être complété au regard des enseignements tirés des dramatiques événements d'octobre 2015.

### EXEMPLARITE INTERNE

Au sein de ses équipes, la CASA a fait de la **sécurité de ses agents une priorité**. Elle a mis en place dans plusieurs directions des **¼ d'heure sécurité** pour sensibiliser les agents à cette thématique. De plus, des groupes de travail ont eu lieu cette année dans le but de créer des **outils de prévention des risques professionnels et des risques psycho-sociaux**.

Par ailleurs, un accompagnement de la mobilité interne des agents a été mis en place. Les postes des agents de collecte sont par exemple aménagés lorsque cela s'avère nécessaire d'un point de vue médical.



---

## La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

---

La charte fondatrice de la CASA est basée sur la solidarité entre les territoires qui la composent, principe largement décliné dans son projet d'agglomération et son SCOT. Les différents projets d'aménagement s'attachent à respecter ce principe et dessiner localement une **mixité sociale et fonctionnelle**, voire **générationnelle** quand les projets le permettent.

La CASA participe à la **solidarité interterritoriale** en répartissant les richesses grâce à des **dotations de solidarité** envers ses communes membres ou encore en leur versant des **fonds de concours (FDC)** pour soutenir leurs projets sur plusieurs thématiques (équipements scolaires, culturels, sportifs, petite enfance). En 2016, de nouvelles thématiques sont devenues éligibles aux fonds de concours. De plus, pour ses communes de moins de 1000 habitants, la CASA finance 20% du montant des différents projets. Des plateformes de services sont également développées à l'instar de la **plateforme de mutualisation**. En effet mise en place en 2015, afin de

féderer et de fluidifier les échanges entre les communes, celle-ci est toujours active. Elle permet d'optimiser le fonctionnement des différents adhérents, principalement les communes et les services de la CASA, en permettant le partage de documents et d'informations notamment sur les procédures des marchés publics et des finances. De plus, un forum permettant de dialoguer entre utilisateurs favorise les échanges. En complément, les services cartographiques mis en ligne depuis l'extranet communautaire offrent ainsi un outil de consultation, de recherche et de téléchargements de diverses données territoriales.

Au niveau international, la CASA a reçu 22 cadres internationaux, issus de 9 pays différents, venus se former au sein de ses services, dans les domaines des marchés publics, de la collecte des déchets et de la gouvernance. Cette opération fut un véritable succès et sera consolidée en 2017.

---

En matière d'**habitat**, la CASA poursuit le **développement de l'offre locative sociale** en apportant des aides financières aux bailleurs sociaux et en confortant sa politique foncière pour la réalisation de nouveaux programmes mixtes, intégrant également des logements en **accession sociale et encadrée à la propriété** et des logements **adaptés aux personnes à mobilité réduite**. Elle soutient également financièrement la **réhabilitation de logements** sur l'ensemble de son territoire au travers du dispositif du **PIADH**, de **subventions à destination des bailleurs sociaux qui réhabilitent les bâtiments les plus**



**énergivores et des communes qui réhabilitent et conventionnent des logements communaux.** Elle est également en charge, par délégation, **du Système Intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)** pour les demandes d'hébergements, avec pour vocation de connaître les demandes de logement sur le territoire et de proposer une offre adaptée

### EXEMPLARITE INTERNE

Dans le but de compléter sa mission de lutte contre la discrimination, la CASA a établi un rapport interne sur la **parité homme/femme** au sein de son fonctionnement. Les résultats de ce rapport ont permis de démontrer le respect de cette parité.



La cohésion sociale est aussi un aspect important pour la CASA. En effet, elle œuvre pour la **prévention de la délinquance** et **l'insertion sociale et professionnelle** auprès des publics **en difficulté**. En 2016, la CASA a continué à soutenir des chantiers d'insertion, chantiers école et chantiers éducatifs, avec pour nouveauté cette année l'initiation à la restauration des murs en pierres sèches avec le service Environnement de la CASA. Près de 150 personnes ont pu assister aux différents chantiers en 2016.

En complément, le **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** a débuté en juillet 2015: il permet l'accompagnement des personnes en situation de recherche d'emploi âgées de plus de 26 ans avec des freins sociaux (allocataires des minima sociaux et demandeurs d'emplois longue durée, etc.). Le bilan de cette première année est positif avec 259 personnes accompagnées et 22 sorties positives du programme.

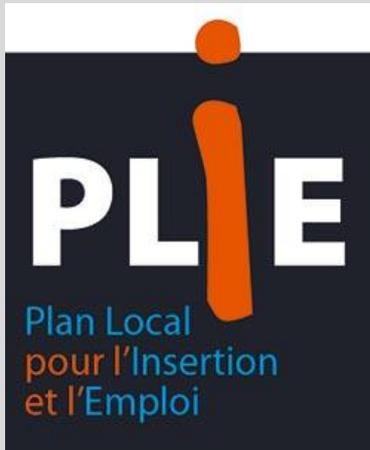
Par ailleurs, le **Contrat de Ville** a connu sa première année opérationnelle : un premier bilan sera dressé durant le premier trimestre 2017.

La CASA soutient également une plateforme d'accompagnement des demandeurs d'emploi, ainsi qu'une auto-école sociale dans le but d'améliorer leur mobilité et de faciliter leur accès à l'emploi (association Mobilis 06).

En termes d'accès au droit, les trois antennes de justice dispensent des informations juridiques et permettent **un accès au droit anonyme et gratuit pour tous**. La CASA propose des permanences d'avocats, de la médiation familiale, des aides aux victimes, du droit au logement et à la famille. Des **services spécialisés** pour les situations les plus graves (unité Parenthèse par exemple) et des associations spécialisées (HARJES, Centre Information sur les Droits Femme et de la Famille, Agence Départementale d'Information sur le Logement) viennent compléter cet éventail de services.



### Zoom sur...



### Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

- 259 personnes sont entrées dans le dispositif en 2016
- 9 personnes sont sorties du dispositif :
  - Deux abandons, trois déménagements, trois non-respects des engagements et une incarcération
- 22 participants sont en phase de sortie positive
  - Près de 51% des sorties positives en cours sont pour un CDI (temps plein et partiel)
  - 30% pour un CDD (temps plein et partiel)
  - 5% pour une formation qualifiante
  - 18% pour la création d'une entreprise

La CASA s'engage aussi dans la **lutte contre les discriminations** avec des politiques tarifaires adaptées permettant l'accès des services à tous (Envibus, Médiathèques, etc.) mais également par le biais d'actions en faveur des personnes handicapées (mise en conformité des bâtiments existants pour faciliter l'accès aux personnes handicapées, systèmes d'annonces sonores dans les bus pour les déficients visuels, etc...). La mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été commencée en 2016 et échelonne sur 2 ans la finalisation des travaux qui devraient donc se terminer en 2017.

### EXEMPLARITE INTERNE

La CASA veille à intégrer des **clauses d'insertion sociale** dans ses marchés : marchés de débroussaillage, de gardiennage ou de nettoyage. Elle propose aussi des postes TIG (Travaux d'Intérêt Général) au sein de ses directions avec l'ouverture cette année d'un poste réservé aux femmes à la médiathèque d'Antibes.



---

## Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

---

La CASA affirme sa volonté de développer des politiques en cohérence avec des **modes de consommation et de production responsables**.

En matière de développement économique local, la CASA s'est particulièrement investie en 2016 en renforçant sa politique économique basée sur trois piliers principaux : Sophia Antipolis, le commerce et le tourisme. En effet, au-delà des actions habituelles de **Starteo** et de la **Plateforme France Initiative** qui accompagne les porteurs de projets, la CASA a recruté un chargé de **développement de l'attractivité commerciale communautaire** afin de coordonner la mise en œuvre des grands projets commerciaux sur le territoire communautaire et de renforcer la complémentarité entre commerce de proximité et grande distribution.

La CASA a lancé une stratégie de marketing territoriale sur le territoire de Sophia Antipolis et les partenariats avec les différents acteurs ont été renforcés : le Sophia Club entreprises, la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), la fondation Sophia Antipolis ou encore la Team Côte d'Azur. De plus, la 3<sup>ième</sup> édition de l'Open de l'entreprise a rassemblé près de 152 porteurs de projet et 33 experts partenaires avec une fréquentation en

hausse de 20% et un taux de satisfaction des participants de 98%.

Par ailleurs, la CASA se prépare à la prise en charge de la compétence tourisme au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce qui permettra de **conforter son attractivité touristique** et d'explorer de nouveaux axes de développement. Elle participe également à la structuration du projet Madoura à Vallauris, autour de l'ancien atelier de Picasso, pour en faire un pôle de rayonnement économique, culturel et touristique.

De plus, les différentes collectivités de l'ouest du département ont engagé une dynamique de travail sur **l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** au travers du Plan Climat, avec notamment le recrutement prévu d'un chargé de mission sur cette thématique en 2017. La CASA souhaite également approfondir le sujet en se lançant dans une réflexion sur **l'économie dite « en circuit court » ou « économie circulaire »** et intégrer cette thématique dans son **Schéma de développement économique** en cours d'élaboration.

Dans cette démarche, afin de faciliter l'économie en circuit court et de développer l'activité agricole, la CASA a mis en place une **stratégie agricole** qui vise à la préservation du foncier agricole et le développement d'une **activité agricole durable**. A travers des études foncières agricoles, de l'animation auprès des propriétaires pour mobiliser les terres en



friches, des stands de sensibilisation (jardins durables et éco responsables, ateliers de cuisine sur le bio et le locavorisme), la CASA souhaite **développer une agriculture de proximité** tout en modifiant les comportements de consommation de la population. Pour cela, elle s'est lancée en 2015 dans l'étude d'un projet de **pépinière d'entreprises agricoles** qui permettrait à de jeunes agriculteurs de disposer de terres pour tester leur activité. En parallèle, un projet est initié sur le territoire avec les agriculteurs locaux, dans le but de remettre en culture 10 ha de terres agricoles afin d'approvisionner les cantines des communes de la CASA. En parallèle, dans le cadre du Plan paysage, une étude sur **la reconquête agricole à Sophia Antipolis** a permis d'identifier les espaces disponibles pour l'agriculture et le pastoralisme sur le périmètre de la technopole.

Concernant la **gestion durable des déchets**, la CASA est très avancée avec plus de 85% de déchets valorisés (valorisation énergétique, matière et organique) et met en place des mesures favorisant l'augmentation du tri et l'optimisation des comportements citoyens en faveur d'une consommation responsable et d'une réduction des déchets à la source. De plus, le **Plan d'actions déchets 2016 – 2020**

apporte une véritable ligne directrice à la stratégie de gestion des déchets à long terme, avec le projet d'initier une plateforme de compostage avec UNIVALOM ou encore d'étendre une nouvelle technique de « communication engageante » pour favoriser le tri des déchets.

### **EXEMPLARITE INTERNE**

La CASA a réalisé cette année un **audit fonctionnel et organisationnel** afin d'optimiser les moyens humains et financiers. La réorganisation des moyens permet de préparer aussi la mutualisation avec la ville d'Antibes.

Plusieurs mutualisations sont d'ores et déjà en place : le Conseiller en énergie partagé est mis à disposition de 7 communes de la CASA pour une année supplémentaire. En 2016, le Directeur Général des Services et le Directeur de la Communication sont mutualisés avec la ville d'Antibes.



---

## Deuxième partie : La gouvernance territoriale

---

- 1. L'organisation du pilotage**
- 2. La participation des acteurs et la transversalité des approches**
- 3. L'évaluation et l'amélioration continue**



Les méthodes de mise en œuvre des projets sont tout aussi importantes à prendre en compte que les finalités. Cinq principes ressortent quant à la mise en œuvre du développement durable : **l'amélioration continue, l'évaluation, la participation des acteurs, le pilotage des projets et la transversalité des approches**. Ils sont déterminants, et appréhendés simultanément tout au long de la vie des programmes, politiques et actions.

Pour clarifier la présentation, la CASA a choisi pour la troisième année consécutive de grouper en trois parties ces cinq éléments. Une première partie exposera l'organisation du pilotage, une deuxième présentera la participation des acteurs et la transversalité des approches, et une dernière l'évaluation et l'amélioration continue.

---

## L'organisation du pilotage

---

L'une des particularités de la démarche de développement durable réside dans l'association d'acteurs multiples au pilotage des actions et des politiques.

Le pilotage classique des politiques publiques, programmes et actions de la CASA s'effectue par le biais d'**instances décisionnelles** : le Conseil Communautaire, le Bureau Communautaire qui se réunit chaque semaine afin d'assurer aux élus les moyens d'un pilotage de proximité de l'agglomération et un suivi très régulier des dossiers, et les Commissions qui pilotent les grandes lignes directrices des projets. Afin d'assurer le suivi des projets et la bonne information des équipes au plus haut niveau de la hiérarchie, des **comités de direction hebdomadaires** réunissent le Directeur Général des Services (DGS), les

quatre Directeurs Généraux Adjoints (DGA) et les quinze directeurs. Ils permettent de partager l'information, valider les décisions, et trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

Cette année, **une cellule de coordination** a été créée pour la prise de compétence Tourisme avec notamment plusieurs groupes de travail organisés avec les directions supports (Informatique et Numérique, Finances, Affaires juridiques, Ressources humaines) et la direction Architecture et Bâtiments.

Enfin, des **comités de pilotage par projet** sont mis en place sur avis du Bureau ou du Conseil, qui ont en charge d'organiser le **suivi opérationnel** des projets de la CASA.



A chaque étape décisionnelle, ces instances peuvent apprécier la situation du projet au regard du développement durable, mais il n'existe pas d'outil spécifique de pilotage développement durable de projet. Avec le lancement du **Programme Développement Durable**, des groupes de travail ont été organisés. Les représentants des différentes directions de la CASA, ainsi que de représentants des différents acteurs de terrains tels que les associations et les entreprises, ainsi que le Conseil de Développement de la CASA ont été associés à la démarche.

Antibes





---

## La participation des acteurs et la transversalité des approches

---

La participation repose sur l'intérêt des acteurs quant au devenir du territoire et aux projets qui en découlent.

Ainsi, dans chaque démarche de projet initiée, la CASA organise des dispositifs de concertation associant les différents acteurs du territoire (élus, techniciens, représentants du monde économique, associatif, organismes publics, etc.), permettant donc une **transversalité des approches** et **un échange entre les équipes de la CASA et ses acteurs**.

Pour exemple, en septembre 2015, la CASA a initié son Programme Développement Durable. Cette année, de nombreux échanges ont eu lieu entre les élus, les entreprises, les agents de la CASA et les citoyens permettant ainsi la **transversalité des approches et la participation des acteurs** pour l'élaboration de cette démarche **d'Agenda 21** basée sur **la concertation**

Cependant, il n'existe pas de procédure systématisée de participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. **La démocratie participative** est mise en œuvre à l'occasion de chaque projet suivant un dispositif adapté, en prenant appui sur :

- Le Conseil de Développement
- Les concertations publiques et les enquêtes publiques
- Les questionnaires aux habitants
- L'organisation de réunions ponctuelles associant les acteurs concernés
- Les conseils de quartiers

Quelques projets-cadres mettent en œuvre une transversalité intégrée (PCET, SCOT, Bus Tram) autant dans la collaboration avec l'ensemble des services concernés que dans l'analyse transversale au regard de l'intégration des critères de développement durable.

La Maison de l'Emploi, la Plateforme Initiative France, la concertation avec les usagers des sites Natura 2000, les Cafés Envibus, ou encore les différents partenariats des médiathèques, témoignent de la forte volonté de la CASA d'associer la population et les acteurs dans ses projets.

De plus, cette année, les principales **collaborations avec les territoires extérieurs** ont été poursuivies : démarche Inter SCOT, mobilités, restanques,...



## EXEMPLARITE INTERNE

En interne, les instances paritaires (CAP, CT, CHS...) permettent d'assurer l'information et le dialogue avec les agents et les représentants du personnel. Le dialogue social est aussi facilité par des réunions de préparation aux instances qui permettent d'appréhender, très en amont, chaque dossier.

Par l'organisation de comités techniques internes et de commissions thématiques, les services sont amenés à **fédérer leurs compétences et leurs connaissances** autour d'un même objectif de projet.

Opio





## L'évaluation et l'amélioration continue

L'évaluation permet de vérifier la progression des actions, programmes et politiques publiques, mais également de mobiliser les différents acteurs sur les objectifs et les choix qui structurent les projets. Elle permet de surcroît de vérifier l'adéquation et la pertinence des actions menées au regard des finalités du développement durable. Suite à cette évaluation, des actions correctives sont mises en place afin d'assurer une amélioration continue des services de la CASA.

En matière de **dispositif d'évaluation**, la CASA ne dispose pas d'un outil global d'évaluation des services et actions mis en œuvre. Cependant, plusieurs évaluations sectorielles existent, permettant de contrôler les consommations énergétiques, d'évaluer le coût des services, la traçabilité des styles de conduite, le bilan éco-efficacité des bus, etc...

Cette évaluation se fait par l'intermédiaire de **différents outils** : la réalisation d'enquêtes de satisfaction, le suivi des demandes et réclamations des usagers, l'évaluation de la performance des actions menées... Par ailleurs, de nombreuses démarches ont leurs propres **indicateurs et outils d'évaluation et d'amélioration continue** : le PCET, les contrats urbains de cohésion sociale, les opérations d'aménagements, les espaces naturels (Natura 2000), la stratégie agricole, etc.

La stratégie d'amélioration continue de la CASA passe également par une **révision des documents de planification et de programmation** tels que le SCOT ou le PLH, compte-tenu des évolutions du contexte local et des modifications réglementaires nationales induites par le Grenelle de l'environnement. Egalement, le PDU est en cours de révision pour une mise à jour de la partie environnementale.

Le lancement du **Programme de Développement Durable** va permettre la mise en place d'une véritable politique de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue dès 2017. De plus, en 2016, la CASA a lancé un **audit** permettant d'évaluer l'organisation des services en fonction des missions menées, afin de permettre une optimisation du travail des agents et d'organiser au mieux les différents transferts de compétences.

Plusieurs **actions d'évaluation en faveur d'une amélioration continue** sont actuellement en cours :

- Maintien de l'observatoire de l'économie verte géré par le service Développement Economique
- Contrôles quotidiens des prestations sur le réseau Envibus, dans le cadre d'objectifs annuels fixés au prestataire dans une démarche qualité, concernant notamment la



ponctualité, la propreté, l'information et l'accueil aux voyageurs et les systèmes embarqués.

- Audit annuel de suivi de l'ISO 9001 pour Envinet : certification en 2014 qui permet une amélioration continue du service effectuée avec notamment un audit de suivi en 2016.
- Audit des déchetteries en 2016 pour leur mise aux normes

Il est à noter que la réussite de la démarche ISO 9001 mise en place par la Direction Envinet et l'ensemble des progrès qu'elle a permis d'apporter incitent les autres directions à faire de même, notamment la direction Envibus.

L'ensemble de ces démarches d'évaluation et d'amélioration continue, sectorielles et incomplètes, sont un premier pas vers un véritable outil global et transversal d'évaluation et d'amélioration au regard du développement durable qui sera prochainement mis en place au travers du **Programme Développement Durable** (PDD).

Courmes





## Troisième partie : L'analyse Atouts/Faiblesses

Au vu des caractéristiques du territoire et des politiques publiques menées par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis en 2016, il est possible de dégager les atouts mais aussi les faiblesses en fonction des cinq thématiques du développement durable. La CASA a donc jugé important de présenter une analyse des Atouts-Faiblesses de la situation actuelle dans une démarche d'amélioration continue.

### Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

	<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<b>La sobriété énergétique et Gaz à effet de serre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des conditions climatiques plutôt favorables</b></li> <li>• <b>Politique volontariste en matière énergétique, renforcée par le PCET Ouest 06</b>, notamment en matière d'habitat : Espace Information Energie, PIADH participation financière pour les travaux de réhabilitation énergétique entrepris par les bailleurs sociaux sur les logements sociaux les plus énergivores, aide financière pour les communes conventionnant et réhabilitant des logements communaux.</li> <li>• <b>Une recherche d'optimisation économique et environnementale des services urbains et des équipements CASA</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique Mobilité qui peine à proposer <b>des alternatives à la voiture individuelle</b> au regard des caractéristiques du territoire</li> <li>• <b>Une action limitée à ce jour pour la réduction de l'impact des déplacements des agents de la CASA</b></li> <li>• Des émissions de gaz à effet de serre supérieures à la moyenne nationale</li> <li>• Une organisation et un fonctionnement du territoire, <b>gourmand en énergie et en matière</b></li> <li>• <b>Une valorisation des déchets</b> largement par incinération induisant des émissions de GES</li> </ul>



<p><b>Les énergies renouvelables :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fort potentiel solaire et bois énergie</b></li> <li>• Opérations de <b>développement des infrastructures et des filières EnR</b> dans le cadre du PCET</li> <li>• <b>Installation de panneaux photovoltaïque</b> au Business Pole et <b>optimisation de l'éclairage</b> par le remplacement de sources lumineuses sur divers sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Taux d'intégration d'Energie Renouvelable (EnR) faible</b></li> <li>• <b>Des filières EnR à constituer</b></li> </ul>
<p><b>Adaptation au changement climatique :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcement du PAPI</b></li> <li>• Prise en compte <b>des Plans de Prévention communaux, intégration du risque de submersion marine...</b> dans les projets d'aménagement</li> </ul>	<p><b>Un territoire soumis à de nombreux risques naturels</b> et encore trop vulnérable : urbanisation, faible culture du risque...</p>



## Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une forte proportion d’espaces naturels</b> sur le territoire</li> <li>• <b>Une richesse floristique et faunistique</b></li> <li>• <b>Le développement des outils réglementaires</b> pour maîtriser l’étalement urbain</li> <li>• <b>Un bon outillage du territoire</b> pour la gestion et la préservation des espaces naturels et des milieux et la conciliation des usages (Espaces classés, PNR Préalpes d’Azur, Zones Natura 2000, MAE, Activités de pleine nature...)</li> <li>• La mise en œuvre <b>d’une stratégie foncière agricole</b> visant au maintien de ces espaces et au développement d’une agriculture durable ancrée dans le territoire</li> <li>• D’importantes actions de communication, de sensibilisation, notamment auprès <b>des publics scolaires</b></li> <li>• <b>Une politique de dématérialisation</b> des ouvrages du réseau de lecture publique, limitant le renouvellement des documents « physiques »</li> <li>• <b>La réduction des déchets</b> destinés à l’enfouissement.</li> <li>• L’Elaboration en cours de la <b>Trame Verte et Bleue</b> du SCOT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une faiblesse des procédures internes</b> dématérialisées bien qu’en progrès</li> <li>• Des outils pour la prévention des déchets (limitation des impressions, tri...) dont les effets sont encore à maximiser</li> <li>• <b>Une dynamique d’étalement urbain lors des précédentes décennies</b> : mitage et recul des espaces naturels, disparition progressive des espaces agricoles...</li> <li>• <b>Des fractures écologiques</b> liées aux infrastructures de transport</li> <li>• <b>Une pression des activités économiques sur les milieux terrestres et marins</b></li> <li>• <b>La dégradation des milieux aquatiques liés à l’urbanisation, aux pollutions ponctuelles économiques ou domestiques (faiblesse des réseaux d’eaux pluviales et de certains réseaux d’assainissements, importance de l’assainissement individuel notamment)</b></li> </ul>



## Permettre l'accès aux besoins essentiels et l'épanouissement de tous les êtres humains

	Atouts	Faiblesses
<b>Patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un patrimoine naturel, bâti et culturel très riche</b></li> <li>• <b>La mise en place d'un Plan Paysage</b> et d'un inventaire du patrimoine culturel de la CASA pour faciliter leur protection</li> <li>• Une politique d'aménagement et d'urbanisme visant à <b>maîtriser le développement urbain</b></li> <li>• Un soutien au maintien des arts du feu sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des pressions urbaines portant sur les éléments de patrimoine naturel, bâti, identitaire du territoire</b></li> <li>• <b>Des secteurs artisanaux identitaires – les Arts du Feu et l'horticulture – parties intégrantes du patrimoine culturel en voie de disparition</b></li> </ul>
<b>Offre d'équipements et de service</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une politique d'équipements sur le littoral et le moyen-pays</b></li> <li>• Des initiatives en faveur de la <b>coordination des offres culturelles entre les communes (guides)</b></li> <li>• <b>Une attention portée aux publics en situation de handicap</b> sur le réseau Envibus et dans le réseau de lecture publique notamment</li> <li>• <b>Un littoral bénéficiant d'un bon niveau d'équipement et de services à la population</b></li> <li>• <b>Un réseau de lecture publique récemment développé et bien fréquenté</b></li> <li>• <b>La création d'une salle de spectacle structurante pour le territoire (Anthéa)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une qualité urbaine</b> pas toujours suffisante, notamment dans le moyen-pays : faiblesse des espaces publics apaisés, absence de centralités</li> <li>• <b>Une offre commerciale insuffisante à l'heure actuelle</b> (mais en cours de rattrapage)</li> <li>• <b>Une action de médiation culturelle vis-à-vis des publics éloignés</b> qui reste à développer en s'appuyant sur les initiatives déjà initiées</li> <li>• <b>Un éloignement des équipements et des services pour le Haut-Pays</b></li> <li>• <b>Un accès Internet globalement peu performant dans une grande partie du territoire</b>, mais en cours de modification (déploiement fibre optique en cours jusqu'en 2020)</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Une offre d'enseignement supérieur et de formation diversifiée</b>, en complément de l'offre située à Nice notamment</li><li>• <b>Une offre de transports collectifs</b> qui couvre toutes les communes du territoire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Une offre de mobilité insuffisante</b> : infrastructures peu facilitatrices des mobilités actives, réseaux routiers saturés...</li><li>• <b>Des impacts négatifs du système de mobilité en termes de bruit et de pollution atmosphérique</b></li></ul>
--	--	---



## Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

	Atouts	Faiblesses
<b>Dynamique économique et Emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire disposant <b>globalement d'un bon niveau de ressources</b> de par son dynamisme économique et l'importance des emplois qualifiés</li> <li>• Un territoire bénéficiant de 2 moteurs économiques spécifiques : <b>la technopole et le tourisme</b></li> <li>• Une technopole jugée <b>résiliente à la crise</b></li> <li>• <b>Un pourcentage élevé d'emplois hautement qualifiés</b></li> <li>• <b>Une politique de développement économique</b> visant à conforter l'attractivité économique du territoire (implantation), le soutien à la création d'entreprises...</li> <li>• <b>La mise en place et montée en charge d'un PLIE</b> permettant un accompagnement individualisé des publics éloignés de l'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un taux de chômage</b> qui reste important et s'est accru, en particulier auprès des populations plus éloignées de l'emploi (chômage de longue durée), les jeunes ou encore les plus de 50 ans</li> <li>• <b>Des secteurs économiques plus fragiles</b> : TPE, artisanat, petits commerces...</li> <li>• <b>Une diminution du nombre d'emplois</b> dans le Haut-Pays</li> </ul>
<b>Disparités territoriales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des mécanismes de <b>redistribution territoriale</b> (fonds de concours / dotation de solidarité)</li> <li>• Une action en faveur des quartiers « politique de la ville » à <b>travers le Contrat de Ville</b></li> <li>• <b>Une prise en compte de l'hétérogénéité territoriale</b> dans une logique de cohésion dans les politiques communautaires (TAD, bonification des aides du PIDAH pour les communes du Haut-Pays...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De fortes disparités territoriales</b> dans la production des richesses et dans la répartition sociale de la population</li> <li>• <b>1 quartier prioritaire et 2 quartiers en veille</b> qui concentrent les difficultés</li> <li>• <b>Des besoins sociaux dans les centres anciens</b>, en diffus</li> </ul>



<p style="text-align: center;"><b>Coût de la vie et du logement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des efforts importants pour le <b>développement du parc locatif social</b> se concrétisant par une augmentation significative de ces logements</li> <li>• Le développement d'une politique volontariste <b>d'accession sociale et encadrée à la propriété</b></li> <li>• La lutte contre les <b>situations de précarité énergétique</b> ou encore de logements indignes à travers le PIADH, et les subventions à destination des bailleurs pour la réhabilitation de leur parc de logements.</li> <li>• <b>La tarification sociale</b> ou gratuité des équipements communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un coût de la vie globalement élevé</b></li> <li>• <b>Un territoire attractif en situation de tension en matière de logement</b> : un accès au logement de plus en plus onéreux et donc difficile pour une part croissante de la population</li> <li>• <b>Une mobilisation difficile des propriétaires bailleurs</b>, dans le cadre du PIADH, pour le développement de l'offre à vocation sociale compte tenu de l'écart entre les loyers pratiqués et les loyers du marché</li> <li>• <b>Une concurrence foncière importante</b> entre l'usage résidentiel, touristique et de résidences secondaires, économique (implantations d'entreprises) ou encore environnementales (préservation des espaces naturels, risques...) qui entraîne des difficultés à trouver des fonciers mobilisables pour des opérations de logements sociaux</li> <li>• <b>Des besoins spécifiques au regard de l'évolution de la population : logements seniors (offre à organiser), logements étudiants, logements pour les saisonniers...</b></li> <li>• <b>Un parc de logement présentant encore des situations de mal logement</b> voire d'habitat indigne</li> <li>• <b>Une précarité énergétique</b> touchant des personnes à faibles revenus encore présente sur le territoire</li> </ul>
---	---	--



## Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

	Atouts	Faiblesses
<b>Economie responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une politique agricole communautaire</b> œuvrant à la fois sur le volet foncier et sur le soutien à l'activité, le développement de circuits courts...</li> <li>• <b>Un partenariat avec le Club des Entreprises de Sophia Antipolis</b> offrant un relais sur différentes thématiques (déchets, mobilités...)</li> <li>• <b>La structuration en cours d'une politique d'Economie Sociale et Solidaire</b></li> <li>• <b>Le suivi attentif des parcours et des situations individuels</b> (plan de formation, reclassement des agents, intégration des risques psycho-sociaux au CHSCT...)</li> <li>• <b>L'importance accordée à la sécurité des agents de la CASA (prévention,...)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une production agricole locale menacée</b></li> <li>• <b>Des besoins en matériaux de construction importants</b> générant de nombreux flux routiers et un développement des activités de carrière nuisible à l'environnement</li> <li>• <b>Pas d'action structurée de soutien aux démarches d'économie circulaire</b> malgré quelques projets (recyclerie dans le cadre de la ZAC des Clausonnes)</li> </ul>
<b>Mode de vie et de consommation responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un taux de valorisation des déchets importants</b> mais passant essentiellement par l'incinération (GES)</li> <li>• <b>Une politique volontariste de sensibilisation</b> : actions en milieu scolaire, ambassadeurs du tri et extension récentes des consignes de tri, vente de composteurs</li> <li>• <b>La mise aux normes des déchèteries</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une sur-production de déchets sur le territoire</b>, en partie seulement liée à l'activité touristique et un faible taux de recyclage</li> <li>• <b>La forte production de déchets verts</b></li> <li>• <b>Des difficultés à impliquer les acteurs économiques</b> : café/restaurants/hôtels sur les déchets ; grandes surfaces malgré les nouvelles réglementations.</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>L'installation de bacs de tri dans les bureaux</b></li><li>• <b>Le développement des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, à renforcer encore</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le faible maillage des déchèteries</b></li><li>• <b>Une sensibilisation des agents sur les consommations de papier</b> qui n'empêche pas des impressions toujours importantes</li><li>• <b>L'Intégration de la volonté de la CASA de promouvoir les circuits courts, la production locale...</b> dans sa politique d'achat à trouver</li></ul>
--	--	---



---

## Conclusion

---

Le rapport développement durable 2016 représente le sixième bilan de la situation en matière de Développement Durable centré spécifiquement sur les politiques et les activités de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Ce travail, ayant pour vocation de nourrir le Débat d'Orientations Budgétaires, met en lumière les **nombreuses actions exemplaires** mises en œuvre par la CASA en matière de développement durable, mais également certains **axes de progrès**.

De nombreuses actions et politiques publiques menées sur le territoire répondent ainsi aux cinq finalités que sont la lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources, l'épanouissement des êtres humains et l'accès aux besoins essentiels, la cohésion sociale et la solidarité entre générations et entre territoires, ainsi que les dynamiques de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

En initiant un Programme de Développement Durable, la CASA enclenche une nouvelle dynamique et répond aux axes de progrès qui ont été mis en avant dans le Rapport Développement Durable, notamment sur les questions liées à la conduite de projet et sur le fonctionnement interne. En effet, cette démarche permet d'ores et déjà à la CASA d'affiner la coordination entre ses politiques sectorielles, de consolider sa démarche d'évaluation et d'amélioration continue, et d'engager de nouveaux axes de travail avec pour objectif **d'instiller le développement durable au cœur de son fonctionnement et de sa politique territoriale**.



# Annexes :

## Le développement durable appliqué en 2016 à chacune des directions de la CASA

---

### Organigramme

#### 1. DGA Services de Proximité

- a. Envinet
- b. Réseau Envibus

#### 2. DGA Développement Economique et Aménagement Durable

- a. Habitat Logement
- b. Aménagement
- c. Energie
- d. Espaces naturels / Agriculture
- e. Sensibilisation environnement
- f. Risque Inondation
- g. Déplacements / Infrastructures
- h. Architecture et bâtiments
- i. Développement économique
- j. Business pole

#### 3. DGA Ressources et Moyens

- a. Finances
- b. Commande publique
- c. Ressources humaines
- d. Informatique et Numérique

#### 4. DGA Vie sociale et culturelle

- a. Lecture publique
- b. Cohésion sociale

#### 5. Hors DGA

- a. Mission Etudes et Expertises
- b. Mission Evaluation Contrôle de Gestion et Partenariat
- c. Affaires juridiques

# Organigramme de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



**PRÉSIDENT  
J. LEONETTI**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
S. PINTRE, DGS**

Assistante : Albine PASQUETTI (70 05)

**Secrétaire Général  
Thomas GERVAIS DE LAFOND  
(70 22)**

**Mission Études et Expertises  
T. AIMAR**

**Direction Communication  
O. DARCO, Directeur**

**Service opérationnel  
N. ROUBION (70 12)**

**Iconographie / Infographie  
C. VOTTA**

**Mission Interface avec les communes  
M. DAVID**

**Mission Évaluation Contrôle de Gestion et Partenariat  
Coordination du Conseil de Développement  
FX. KOEMPGEN  
Directeur de Mission (70 42)**

**Direction des Affaires Juridiques  
A. FRESSIN, Directrice (70 35)  
Responsable du Service des  
Assemblées  
C. PAVAN-SANTAINNE (70 30)  
Conseiller juridique  
R. AUBERT (70 36)  
Conseiller juridique  
M.P. LEROY (70 39)**

**Affaires Réservées  
et Grands Projets**

**RESSOURCES ET MOYENS  
Direction Générale Adjointe  
J. RETI, DGA**

Assistante : S. BAYER (70 20)

**Direction de la Commande  
Publique  
V. WELTIN, Directeur (70 62)**

**Programmation et Gestion CAO  
E. GIUDICE (70 63)**

**Responsable Procédures  
K. GAQUERE (70 65)**

**Direction des Moyens Généraux  
Vacant, Directeur (70 33)**

**Equipe Accueil/Secrétariat  
G. CHARVOLEN (9)**

**Unité Intendance et Protocole  
S. ALIOTTA (70 37)**

**Direction de l'Informatique  
et du Numérique  
L. ANDRES, Directeur (70 72)**

**Service Applications et Métiers  
A. CHATELIER (70 76)**

**Usage du Numérique  
B. LANE (70 74)**

**Direction des Ressources  
Humaines  
Vacant, Directeur(trice)**

**Direction Adjointe  
V. AUGER (70 53)**

**Chargée du Développement du  
Dialogue Social et des Instances  
O. CALVANO (70 29)**

**Unité Administration du Personnel  
J. COMPAS (70 57)**

**Service Emploi Compétences  
S. LOUSSAIEF (70 58)**

**Chargé de l'hygiène et Sécurité et  
de la Santé  
S. GERIA (70 28)**

**Chargée des Effectifs et du  
Recrutement  
I. PERCHERON (70 55)**

**Direction des Finances  
S. BEZUT, Directrice (70 47)**

**Chargé de l'Investissement  
J.P. ETIENNE (70 44)**

**Responsable du Service de  
l'Exécution Budgétaire  
P. TRIBOULAT (70 49)**

**AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE\*  
Direction Générale Adjointe  
A. FOLLOT, DGA**

Assistante : C. BONNOME (71 00)

Responsable du service coordination : S. SENTENAC (71 03)

**Direction Déplacements  
Infrastructures Risques  
Vacant, Directeur(trice) (71 52)**

**Service Déplacements-Transports  
S. PONTIUS (71 62)**

**Service Infrastructures-  
Grand travaux  
C. VANHERCK (71 58)**

**Service Voirie Réseaux Divers  
S. JACQUART (71 63)**

**Service Missions Risques Naturels  
E. MUJA (71 49)**

**Direction Architecture  
Bâtiments  
B. LAUGEIS, Directeur (71 23)**

**Service Gestion et Maintenance  
du Patrimoine  
E. RIOSANTO (71 26)**

**Conduite d'Opérations  
S. FERRARI-GRILLOT (71 28)**

**Direction Habitat Logement  
M. REVEAU, Directrice (71 43)**

**Pôle Aide à la Personne  
J. MARTIN (71 42)**

**Unité parcours Résidentiel Social  
V. GIULI**

**Unité Parcours Résidentiel  
logement  
M. MAMO**

**Pôle Aide à la pierre  
Projet Habitat  
M. POULAIN**

**Logement et Financement  
C. MINET (71 45)**

**Observatoire de l'Habitat  
M. VESTRI**

**Direction Aménagement  
Environnement & Connaissance  
du Territoire  
S. BIBET, Directeur (71 12)**

**Environnement  
C. CHARRIER (72 13)**

**Action Foncière  
G. DUTEIL (71 15)**

**Etudes Urbaines & Projets de  
territoire  
S. LAFFAY (71 14)  
A. ZOLLVER (71 13)  
N. PIROCCHI (72 34)**

**Connaissance du Territoire / SIG  
M. LOIREAU (70 95)**

**Direction du Développement  
Économique  
C. JARTOUX, Directeur (70 92)**

**Chargés de Développement  
Économique  
Y. GARNIER (70 93)  
I. LEMOINE (70 90)  
Disponibilité (70 94)**

**Chargé du Développement de  
l'Attractivité du Territoire  
F. COUTY**

**Chargé du Développement  
Thématique Réseaux Ecosystèmes  
à Sophia Antipolis  
Vacant**

**Responsable de Gestion CLDESS  
Vacant**

**Chargé de Développement  
thématique «emploi-formation»  
Vacant**

**Responsable thématique Startéo  
A. PEREZ (80 00)**

**Business Pole  
J.-M. AUDOLI, Directeur (69 02)**

**Coordination CASA/SYMISA  
P. ROBERT**

**Service Finance et Comptabilité  
P. DE CSIKY (72 20)**

**Direction Etudes et Supports  
Envinet  
O. BERARD, Directeur (72 14)**

**Service Administratif Qualité  
Développement  
A. CHAMEROY (72 19)**

**Unité Information/Logistique  
O. LENTZ**

**Unité Gestion du Parc de Véhicules  
F. REBECCO**

**Direction Exploitation Envinet  
P. AMPHOUX, Directeur (72 25)**

**Service Exploitation  
P. VASSEREAU (72 21)**

**Unité Exploitation  
P. LOPES**

**Unité Déchèterie  
M. DJEHRIF**

**Mission Entretien et Construction  
des Équipements Envinet  
L. VOGLIMACCI (72 14)**

**Unité Contrôle Qualité  
Prestataire Collecte  
N. COHIER**

**SERVICES DE PROXIMITÉ  
Direction Générale Adjointe  
D. ROSSI, DGA**

Assistante : C. MICHARD (72 10)

**Direction Réseau Envinus  
M. SIMON, Directrice (71 60)**

**Stratégie et Développement Réseau  
A. BIGORNE (71 73)**

**Service Administratif et Juridique  
S. ASSE (71 65)**

**Service Marketing et Commercial  
H. ROY (71 75)**

**Contrôle Budgétaire  
C. CHOL (71 83)**

**Service Production Envinus  
S. BOUTRY**

**VIE SOCIALE ET CULTURELLE\*  
Direction Générale Adjointe  
D. LAURENT-NOTTER, DGA**

**Direction Lecture Publique  
M.-H. CAZALET, Directrice (72 86)**

**Réseau Lecture Publique  
Administratif et Financier  
S. SANTAGATA (72 82)**

**Informatique documentaire  
N. HÖCHET (70 81)**

**Politiques documentaires  
M. LE LAYEC (72 84)**

**Service au public  
F. PANDOLFI (75 96)**

**Action culturelle  
S. HERNANDES (72 88)**

**Médiathèque d'Antibes  
V. BALLERET  
A. GAULTIER**

**Médiathèque de Valbonne  
V. ZUNINO  
C. TERRY**

**Médiathèque de Villeneuve-  
Loubet  
A. CAILLOT  
K. FALLARA**

**Médiathèque de Biot  
E. CORBIER  
P. BASCHIERI**

**Direction de la Cohésion  
Sociale  
M. MAISTO, Directrice (71 32)**

**Service Administratif  
Disponibilité (71 38)**

**Chargée de Développement  
C. BEDOCK**

**Service Prévention Délinquance  
T. BOURADJI**

**Service Parenthèse  
K. RAIMONDO**

**Service Trait d'union  
G. DELOBEL**

**Service Antennes de Justice  
B. LAVAGNE**

**Plan Local d'Insertion pour  
l'Emploi  
S. GIORDANO-DUVERNEUIL (71 36)**

**Politique de la Ville  
M. BONNEAU**

**Légende**

\* DGA Mutualisée avec la ville d'Antibes Juan-les-Pins  
Initiale Prénom Nom : Adjoint au Directeur  
Initiale Prénom Nom : Adjoint au Directeur Général Adjoint



# 1- DGA Services de Proximité

## a. Envinet

### Lutte contre le changement climatique

- 12 véhicules de collecte norme euro 6, dont 4 acquis en 2016. Désormais toutes les bennes achetées sont euro 6. Après 1 an d'utilisation des bennes équipées du système Stop'n'go et Cin-énergie, le bilan est très positif avec près de 20% d'économie de carburant (1L économisé/ tonne de déchets collectés). Les tests se poursuivent.
- Tous les véhicules du prestataire Véolia sont aux normes euro 6.
- Tous les véhicules de collecte sont équipés d'une pompe à débit variable : cela permet d'adapter le régime moteur aux besoins du véhicule : 20% d'économie de carburant
- Véhicules électriques pour la tournée de collecte du vieux Villeneuve Loubet
- Début du test par Univalom à Biot pour le broyage des déchets verts à domicile par une association d'insertion professionnelle.
- Critères de kilométrage des tournées dans les marchés de collecte
- Installation de sites de compostage collectif dans l'habitat vertical et dans les établissements scolaires. Environ une quinzaine de sites ont été installés sur les communes de Biot, Vallauris et Antibes.
- Diminution des fréquences de collecte : 8 communes sont passées de 3 à 2 collectes.

### **Perspectives 2017 :**

- Projet de diminution du nombre de collecte des ordures ménagères sur les communes littorales (Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris). Cette diminution du nombre de collecte va conduire à une optimisation du circuit de chacune.

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Mise en place des actions du Plan d'Amélioration de la Collecte Ecoemballages
  - Communication engageante pour promouvoir le tri
  - Déploiements de 59 nouveaux points d'apports volontaires pour le verre et déplacement de 29 autres dans un but de densification de ceux-ci.
  - Améliorer le tri sélectif dans les campings
- Mise en place du tri des encombrants : Le ramassage des encombrants est optimisé avec une collecte en mélange et par la suite un tri à l'arrivée sur la plateforme Véolia de Villeneuve Loubet. Les objectifs de valorisation des encombrants cette année était de 45% ; objectif largement atteint avec près de 52% de valorisation des encombrants.
- Un plan d'action a été élaboré pour la mise aux normes de déchèteries : instauration de mesure des effluents, du bruit, sécurisation.
  - Travail sur le stockage des déchets dangereux notamment contre le vandalisme et en installant des bacs de rétention.
- La CASA est depuis 2015 lauréate pour l'appel à projets Territoire 0 déchets, 0 gaspillage
- Pourcentage de plastique recyclé dans la composition des bacs de collecte



### **Perspectives 2017 :**

- Mise en place des actions du projet 0 déchets, 0 gaspillage sur la commune de Biot.

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- ¼ d'heure de sécurité pour les agents, 4 fois par an par agent
- Audit des circuits de collecte : procédure pour le suivi de la qualité du travail. Chaque agent est audité 4 fois par an par les responsables d'équipe sur une partie du circuit.
- Absentéisme : Depuis la mise en place du dispositif de lutte contre l'absentéisme, une nette diminution a été constatée : 19% en 2015 pour 13% en 2016
- Les agents Envinet ont suivi différentes formations cette année notamment sur la sécurité, les gestes et posture, la conduite d'engins spéciaux. Ces formations ont pour but de diminuer les accidents de travail.
- Association des agents aux différents projets pour une plus grande implication, par exemple pour le recalibrage des collectes ou pour la modification du règlement intérieur.

### **Perspectives 2017 :**

- Augmentation de la fréquence des audits.
- Stupéfiants : pour la prévention des stupéfiants, lancement d'une réflexion sur l'utilisation de tests de dépistage

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Critères d'insertion dans les marchés : dans le marché de collecte 3 personnes en insertion, sous contrat de professionnalisation
- Reclassement ou repositionnement des agents ne pouvant plus assurer la collecte des déchets.
- La collecte des textiles se fait par une association d'insertion professionnelle : 40 % est revendu, 4% détruit et le reste est utilisé en chiffon industriel ou transformé en isolant pour maison.

### **Perspectives 2017 :**

- Recherche de terrain pour repositionner la déchetterie d'Antibes

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- **Compostage** : réflexion sur plateforme de compostage au Bar-sur-Loup pour les déchets végétaux sur le site de la Sarrée, avec volonté d'insérer le démantèlement des encombrants sur le site
- **Extension des consignes de tri** effectif depuis début 2015. En 2016, une réflexion sur l'augmentation des collectes des emballages est menée
- **Convention avec la métropole Nice Côte d'Azur pour étendre le réseau de déchetterie** : en cours, la CASA rachète le surcoût des dépôts en déchetterie hors du territoire de la CASA et les refacture aux habitants au tarif CASA (concerne Tourrettes-sur-Loup pour un accès à la déchetterie de Vence)
- Définition d'un **plan d'actions déchets** :
  - Augmenter la performance de la collecte de verre : La CASA est retenue par éco emballages pour la collecte
  - Améliorer la gestion des déchets végétaux : l'harmonisation des collectes a été faite dans ce cadre là
  - Optimiser les collectes grâce à l'enfouissement de gros containers à certains points de regroupement : diminution des émissions de GES, du bruit, etc. (car moins de collectes)



- Imposer dans les permis de construire l'implantation d'une dizaine de colonnes (gros containers) pour rationaliser les collectes (en réflexion)
  - Schéma territorial des déchetteries : mise en réseau des déchetteries et transversalité des actions avec les acteurs (SMED, UNIVALOM, CASA, Métropole, etc.) en cours de lancement
  - Adapter les collectes
- 
- Généralisation de la communication engageante sur le territoire de la CASA grâce au Plan d'amélioration de la Collecte Eco emballages (création de 2 postes par EcoEmballages)
  - Cartographie des Points d'Apports Volontaires sur le site de la CASA
  - Réorganisation interne permettant de dédier 3 personnes à l'information téléphonique des administrés et à l'enregistrement des demandes et des doléances

### Conduite de projet

#### **CERTIFICATION ISO 9001 :**

- Suivi et remontée de l'information, meilleure communication
- Recensement de toutes les informations, appels ; etc.
- Mise en place de tableaux de bord et suivi des objectifs de la politique qualité :
  - satisfaire nos usagers,
  - accompagner nos collaborateurs,
  - améliorer les conditions d'hygiène et sécurité,
  - faire preuve d'innovation, maîtriser les coûts

#### **Perspectives 2017 :**

- Réflexion pour la certification en 14001 d'une déchèterie



## b. Réseau Envibus

### Lutte contre le changement climatique

- La formation à la conduite rationnelle (éco-conduite) est systématique dans le cadre de la formation continue obligatoire
- Le renouvellement du parc de bus se fait au fur et à mesure par des bus norme euro 6. Actuellement le parc est composé de 21% de bus à faibles émissions de gaz à effet de serre : +6% comparé à 2015
- Cette année, la direction va tester un bus électrique et un bus fonctionnant au gaz pendant plusieurs semaines afin de pouvoir évaluer les contraintes et l'entretien nécessaire pour chaque type de bus et ainsi permettre d'orienter le renouvellement de la flotte. Ces données permettront aussi de prévoir l'aménagement du dépôt du bus tram.
- Actuellement, ¼ des usagers du réseau sont des actifs et 1/3 sont des scolaires soit plus de 50% des usagers qui font des déplacements pendulaires.
- Plusieurs campagnes de communication faites pour la promotion du réseau Envibus afin de capter davantage d'usagers et donc de réduire le nombre de voitures individuelles.
  - Informations dans les entreprises, les marchés, les différentes places de Sophia

### **Perspectives 2017 :**

- Appui du Sophia Club Entreprise et du Conseil de Développement pour servir de relais pour l'offre de transports en commun

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Clauses environnementales sur le dépôt du Bus-Tram avec une livraison prévue pour 2019
- Mise aux normes en 2016 de tous les dépôts de bus pour éviter les pollutions environnementales, avec notamment des précautions prises pour le recyclage des huiles de moteur
- Mise en place de carte sans contact réutilisable, plutôt que des tickets magnétiques à usage unique
- Dématérialisation des circuits comptables et financiers
- Dématérialisation des réclamations clients, qui permet aussi une gestion fine des incidents et un suivi des actions correctives

### **Perspectives 2017**

- Projet de création de tickets virtuels disponibles sur Smartphone

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Amélioration du confort des bus : Wifi embarqué, prise USB (dans les nouveaux bus), site internet mis en place avec des informations ciblées sur la mobilité, création d'une application mobile, Installation de QR code aux arrêts de bus pour suivre les bus en temps réel, installation de distributeurs automatiques de titres (DAT) (actuellement 3 existants, un 4<sup>ième</sup> en projet pour 2017)
- Enquête Origine - destination effectuée en 2016, qui permet une amélioration du service
- Enquête Fraude en cours avec des résultats attendus début 2017
- Ouverture d'un compte Twitter Envibus pour le suivi en temps réel des informations sur la circulation des bus du réseau
- Groupe de paroles pour les contrôleurs et les chargés de clientèle



- La sécurité et le bien être des agents est une priorité : installation des écoutes téléphoniques, présence depuis 2015 de boutons anti-agressions, présence de 2 assistantes de prévention. Depuis cette année, la récupération des transports de fonds est désormais faite par la Brinks
- Reconduction du PASS Joker (en cas de fraude, le passager peut choisir de payer l’amende ou un PASS Joker qui constitue un titre de transport pour 2 mois). Pour sa première année on compte un renouvellement d’environ 20% des abonnements.
- Recrutement de 4 médiateurs pour la gestion de conflit client : travail en équipe des contrôleurs et des médiateurs
- Adaptation des lignes et des fréquences en fonction de la fréquentation (touristique par exemple)

#### **Perspectives:**

- 21 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) permettront dès 2019 une augmentation de la capacité à absorber la charge d’usagers aux heures de pointe
- 17 distributeurs automatiques de billets prévus pour 2023 sur le trajet du Bus tram
- Formation prévue en 2017 dans la gestion des conflits pour les contrôleurs et les chargés de clientèle
- Réunions « panel » en 2017: 3 groupes de clients/non clients d’une dizaine de personnes pour réfléchir sur l’évolution du réseau. Il reste encore des incertitudes sur la méthodologie exacte du déroulement de ces réunions « panel »

#### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Transport à la demande (TAD) : plus de moyens ont été mis à disposition en 2016. 11 zones sont desservies.
- Plusieurs réflexions sont en cours sur la desserte du Haut Pays
- Lignes scolaires sur tout le territoire
- 100% du parc est accessible aux PMR
- Conventionnement avec les territoires voisins pour étendre le réseau
  - Ligne Vallauris – Cannes
  - Lignes Cagnes – Villeneuve
- Partenariat entre la SNCF et Envibus : un titre unique qui permet un trajet SNCF et des trajets illimités pour Envibus
- Navette des neiges entre Gréolières et Antibes à un tarif de 5 euros aller-retour.

#### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Rationalisation de l’évolution de l’offre
  - Participation à une meilleure visibilité de l’offre, avec des horaires plus stables

#### **Perspectives :**

- Objectif d’avoir une offre kilométrique plus importante
  - Développer l’offre par rapport au nombre d’habitants
  - Redistribution des moyens en fonction des déplacements



## Conduite de projet

- Pilotage :
  - Document unique de cadrage
- Participation
  - Réunions « panel », réunions avec les associations et acteurs du monde économique
  - Café Envibus : rencontre avec les usagers un jeudi par mois, avec pour objectifs de les intensifier : création de lien social, convivialité dans une réelle démarche d'échange
  - Amélioration des échanges grâce à de nouveaux outils : Twitter Envibus, site internet, application mobile
- Evaluation et amélioration continue
  - Amendement du référentiel qualité
  - Réunions mensuelles pour les dysfonctionnements qualité et définition des objectifs à atteindre par le transporteur pour améliorer le service public rendu aux usagers
  - Evaluation mensuelle du transporteur

## **Perspectives :**

- Certification ISO9001 envisagée sur le long terme



## 2- DGA Aménagement et Développement durable du territoire

### a. Habitat Logement

#### Lutte contre le changement climatique

- **Parc social existant** : Aides financières pour la réalisation de plusieurs opérations de réhabilitation énergétique comprenant notamment la mise en place d'une isolation thermique extérieure et le remplacement des menuiseries prévues sur Antibes avec un début des travaux en 2016.
  - La SACEMA :
    - Les Jonquilles : 108 logements
    - Les Oliviers : 29 logements
    - Les Silènes : 33 logements
  - Côte d'Azur Habitat :
    - Les Châtaigniers : 100 logements
    - Deux projets sur Vallauris (San Sébastian et la Cité du Soleil)
- **Patrimoine communal** : Aide financière à destination des communes qui font le choix de conventionner des logements communaux et de les réhabiliter, notamment sur le plan énergétique.
- **Parc Privé** : Mise en place du Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH) en 2016 pour une durée de 3 ans . Ce dispositif a pour objectif d'aider à la rénovation des logements du parc privé. Il permet ainsi aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'aides techniques et financières de l'ANAH, l'Etat, la CASA et la région PACA.
- Participation de la CASA à une Etude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain sur le centre ancien de la Commune de Vallauris
- Marché d'études de faisabilité pour des opérations d'acquisition amélioration permettant d'évaluer la transformation d'un bien en logements locatifs sociaux. Ce marché est à destination des communes et permet aussi bien d'étudier des biens communaux que des biens identifiés dans le cadre de déclaration d'intention d'aliéner.

#### **Perspectives 2017 :**

- **Parc privé** : Renforcement des actions de communication pour promouvoir le dispositif de PIADH ( Organisation de balades thermiques grand public et réunions publiques)
- Signature d'une convention avec la Ville de Vallauris pour la mise en place d'un nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat (OPAH RU) sur la commune
- Relance du marché pour les études de faisabilité pour des projets d'acquisition amélioration

#### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

#### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

Parc privé : PIADH : Bilan des réalisations au titre de l'année 2016 :

- 23 logements propriétaires occupants aidés
  - Dont 11 logements pour des travaux d'économie d'énergie
  - Dont 12 logements pour des travaux d'adaptation pour le maintien des personnes à domicile



#### Parc public

- Livraison d'une résidence sur Antibes dédiée au logement des saisonniers et des apprentis : 11 logements.

#### Perspectives 2017 :

- Lancement de l'étude pour la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> PLH de la CASA en vue de définir les grandes orientations en matière d'Habitat pour les six prochaines années
- Poursuite de l'accompagnement des communes dans le cadre du développement de l'offre sociale et notamment les bilans triennaux SRU
- Poursuite du dispositif de PIADH, et mise en place d'un partenariat étroit avec la CAF dans le cadre du traitement de l'Habitat indigne
- 

#### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Mise en place d'un partenariat avec la *Maison départementale des personnes handicapées* dans le cadre de l'accessibilité des logements sociaux aux personnes en situation de handicap
- Adhésion à la Charte Régionale du dossier unique de demande de logement social
- Optimisation de l'accueil en hébergement d'urgence ( SIAO)

#### Perspectives 2017

- Poursuite de la commercialisation d'un programme de 35 logements en accession sociale et encadrée à la propriété sur la commune de Roquefort les Pins
- Etude sur les besoins actuels et à venir des séniors en matière d'habitat

#### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Projet Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) avec la SACEMA : Résidence Sociale de 10 logements - La Villa des Pins - 20 Avenue du Grand Pins à Antibes

#### Conduite de projet

- **Participation :**
- Comité des financeurs du logement social qui réunit bailleurs sociaux et promoteurs
- Comité Technique du PIADH réunissant les Elus , la CASA et techniciens de l'urbanisme et ou CCAS
- **Transversalité :**
- Avec les services Fonciers, aménagement, énergie (EIE) , politique de la Ville , les services urbanisme des communes , le SCH d'Antibes et les CCAS des communes pour les demandes de logements
- Avec la Région sur le volet Réhabilitation Energétique des logements sociaux



## b. Aménagement

### Lutte contre le changement climatique

- Poursuite des études d'implantation d'énergies renouvelables dans les études préalables liées aux opérations d'aménagement : la Sarrée, Les Prés
  - L'étude sur le potentiel de développement des énergies renouvelables a été réalisée sur le secteur des Trois Moulins, à Antibes. Une plus actualisée sera rédigée en 2017
  - L'étude pour le secteur du Fugueiret est en cours et devrait terminer en 2017
- Avis technique sur le Plan Local d'Urbanisme de différentes communes : orienté sur les modes doux, les stationnements vélo et les bornes de recharge électrique.
- La mixité fonctionnelle est privilégiée dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement afin de réduire les déplacements

### **Perspectives 2017 :**

- Réalisation d'un schéma Energie Renouvelables et intégration des objectifs du Plan Climat Energie Territoire dans le SCOT. Adaptation pour le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCOT.
- Guide Plan Climat : intégration du plan climat dans les documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagement (urbanisme opérationnel)
- Poursuivre les études liées aux énergies renouvelables dans les études pré-opérationnelles liées aux opérations d'aménagement
  - Zone d'activités du Défoussat à Saint Paul de Vence

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Inventaires Faune/Flore 4 saisons sur les secteurs d'intérêt communautaire et sur les terrains où cela s'avère nécessaire avec le lancement en 2016 d'un marché à bons de commande permettant d'adapter les inventaires aux besoins identifiés.
- Adoption du Plan Paysage en juin 2016
  - Préparation de la mise en œuvre avant fin 2016
  - Intégration d'une stagiaire afin de travailler sur une action du Plan Paysage : « Faciliter le redéveloppement d'une agriculture urbaine adaptée et diversifiée ». Elle a réalisé et rédigé une étude pour la mise en place d'un projet agricole sur la technopole Sophia Antipolis.
- Travail avec un naturaliste pour l'élaboration de la Trame Verte et Bleue (TVB) : Définie à la fin de l'année 2016, il est nécessaire désormais de l'intégrer dans le SCOT. La rédaction d'un guide d'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme pour un meilleur fonctionnement écologique
- Etudes hydrogéologiques réalisées mi 2016 et intégrées lors de la mise en place du schéma d'aménagement des Trois Moulins
  - Des études hydrologiques, hydrogéologiques et géotechniques sont en cours dans le secteur du Fugueiret à Valbonne
- Etude Interprétation des milieux (IEM) : Etude visant à identifier et préciser les pollutions liées au sol, notamment.
  - Cette étude a été réalisée mi 2016 et intégrée lors de la mise en place du schéma d'aménagement des Trois Moulins



### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Réflexion sur diverses opérations d'aménagement pour instaurer des services et équipements mutualisés au sein d'un même projet
- Mise à disposition de cartes interactives thématiques « connaissance du territoire » aux communes

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Mutualisation des actions pour le Plan Paysage à l'échelle communautaire
  - Recrutement d'une personne en insertion professionnelle pour une durée d'un mois dans le cadre du plan paysage
- Modification des documents d'urbanisme pour une meilleure gestion des inondations, notamment dans les communes d'Opio, d'Antibes et de Biot. Une réflexion sur un règlement d'assainissement des eaux pluviales communautaire est prévue (PAPI/SCOT/Gemapi)
- L'aléa submersion marine est systématiquement pris en compte dans les projets d'aménagement
- Soutien technique aux petites communes
- Mixité sociale intégrée dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement.
  - Augmentation de la mixité sociale dans Sophia Antipolis grâce au PLU de Biot, avec l'extension du pôle habitat existant
- Importance accordée à la diminution des nuisances notamment dans l'aménagement des zones d'activités.

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Reconquête agricole de Sophia dans le cadre du Plan paysage : diversification de l'agriculture et promotion de la production locale
- Réflexion sur l'intégration de jardins partagés sur l'opération d'aménagement des Trois Moulins.
- Intégration des objectifs de l'étude foncière agricole dans les documents d'urbanisme (révision du SCOT et documents d'urbanisme communaux).

### **Perspectives 2017 :**

- Etude d'opportunité pour une chaufferie bois sur le site des Trois moulins dans le cadre de l'opération d'aménagement

### Conduite de projet

- Transversalité des approches :
  - Démarche Développement durable initiée sur les opérations d'aménagements
- Participation des acteurs :
  - Trame Verte et Bleue : Réunion technique et concertation avec les experts naturalistes au travers de convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)
  - Participation au Comité technique pour l'élaboration de certains PLU à la demande des communes.
  - Concertation pour les projets de Zone d'Aménagement Concertée
- Evaluation
  - Projet pour 2017 d'un tableau de suivi commun à l'aménagement.
  - Bilan du SCOT prévu en 2017
  - Fiche de suivi de chaque opération



## c. Energie

### Lutte contre le changement climatique

- Labellisation « Territoire à énergie positive » de la CASA après le passage d'une convention financière d'un montant de 500 000 euros pour diverses actions : achat de véhicules propres pour la flotte de la CASA, rénovation des équipements lumineux, audits énergétiques.
- Appel à manifestation d'intérêt régional « Transition énergétique dans les documents d'urbanisme » : plusieurs ateliers ont eu lieu. Environ 3 ateliers sont prévus avec notamment un atelier de sensibilisation des élus.
- Business Pole : Les études et démarches administratives sont programmées jusqu'à la fin de l'année et le premier trimestre 2017. Le commencement de travaux est prévu pour le mois d'avril 2017. De plus, la CASA entame une campagne d'amélioration de l'éclairage en équipant ses bâtiments de LED.
- Infrastructures de recharge de véhicules électriques : la CASA a récupéré la compétence de gestion des bornes de recharge en 2016. La procédure de consultation est en cours de finalisation pour l'installation d'environ 35 bornes sur le territoire.
- La plateforme de rénovation énergétique de l'habitat : L'étude a été lancée en septembre 2016. Cette plateforme permet un accompagnement complet pour les travaux de rénovation énergétique des particuliers: primo conseil, montage de dossiers de subvention, choix de l'entreprise. Elle propose aussi un accompagnement aux entreprises notamment en informant au travers de conférence débat, d'ateliers de concertation et en augmentant la compétence des entreprises via des partenariats.
- Projet de réhabilitation de la microcentrale hydro-électrique : Elle a été acceptée en privilégiant le scénario de droit d'eau constant. Sa production équivaldra à la consommation électrique de 1000 habitants
- Renouvellement du dispositif Conseiller en Energie Partagé (CEP) pour 3 ans avec deux nouvelles communes dans le dispositif : Châteauneuf-Grasse et Valbonne. Désormais, environ 40 000 habitants sont dans le dispositif. Un bilan des 3 années écoulées prouve l'efficacité du CEP avec une économie de 110 000 euros /an soit environ 330 000 euros d'économie d'énergie sur les communes en 3ans.
- Réalisation d'une campagne d'audits énergétiques des bâtiments communaux au dernier trimestre 2016. Un Bureau d'étude va faire des préconisations aux communes. Un fond de concours avec des critères de performances énergétiques a été mis en place. Les communes adhérentes au dispositif du CEP pourront bénéficier d'un accompagnement technique.
- Etude énergétique sur la ZAC des 3 moulins : le bois énergie avec réseau de chaleur est une possibilité énergétique proposée.
- Un diagnostic sur la logistique urbaine a été effectué afin de mettre en avant les points forts et les points faibles. Un bureau d'étude doit transmettre une feuille de route proposant des actions futures d'amélioration de cette logistique.
- En 2016, 100% d'énergies renouvelables ont été intégré dans les consommations électriques, entraînant une diminution de 17% de la facture énergétique de la CASA.

### **Perspectives 2017 :**

- Appel à manifestation d'intérêt régional « Transition énergétique dans les documents d'urbanisme » prolongé jusqu'en 2017 avec notamment le lancement d'une étude pour la création d'un schéma directeur des énergies
- Un projet d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage afin d'aider les entreprises à la mise en place de photovoltaïque pour leur autoconsommation.



### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Restauration de la continuité écologique du seuil de la microcentrale hydro-électrique par l'installation de passe à anguilles et d'un bras contournant pour les autres espèces.

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Le Projet Performance Global PACA –Est a pris fin en juin 2016. Celui-ci a permis d'accompagner 5 entreprises du territoire pour la mise en place de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.
- Sensibilisation du personnel des écoles sur les gestes d'économie d'énergie prévue en 2017. Une diminution de 10% de la consommation énergétique est attendue.

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Réduc' énergie : Partenariat avec une société privée pour la mise à disposition gratuitement de Kit d'économie d'énergie. Cette démarche s'inscrit dans la lutte contre la précarité énergétique et est destinée aux ménages à faibles revenus. De plus, la préparation des kits est effectuée par des entreprises d'insertion sociale.
- Gréolières souhaiterait être labellisé « Flocon vert » : Les économies d'énergie pour les activités de ski font partie de la labellisation. La CASA envisage éventuellement d'apporter un soutien technique à la commune

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### Conduite de projet

- Comité de pilotage pour les grands projets : IRVE, plateforme de rénovation énergétique, réhabilitation de la microcentrale hydro-électrique, Espace- Info Energie (EIE), Conseiller en Energie Partagé.
- Différents outils de reporting avec des indicateurs :
  - EIE : Nombre de contacts par mois, moyen de connaissance de l'EIE, etc ...
  - CEP : Economies réalisées par les communes



## d. Espaces Naturels / Agriculture

### Lutte contre le changement climatique

- Réunion d'information sur l'intégration des Energies renouvelables pour les agriculteurs en lien avec la Chambre d'agriculture

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Suivi des évaluations d'incidences Natura 2000 : accompagnement des manifestations sportives et des projets d'aménagement pour limiter leur impact sur le milieu et les espèces
- Concertation avec les différentes fédérations pour une meilleure conciliation des usages : Spéléologie, VTT, Trail, Canyoning
- Edition de la Charte Natura 2000, 2 volets : activités et milieux naturels
- Tournées de sensibilisation des usagers sur les sites Natura 2000
- Etudes en cours pour l'inscription du site « Rivière et Gorges du Loup » au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI)
  - Concertation en cours avec le Conservatoire de botanique pour la mise en place de préconisations sur l'activité « Escalade »
- Déploiement de 4 panneaux d'information sur le secteur aval du Loup
- Participation financière de la CASA dans la recherche de méthodes alternatives de lutte intégrée dans l'objectif de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, notamment par le développement de bio défenseurs
- Financement des animations « Jardins du Loup », avec cette année des interventions de sensibilisation dans les centres de loisirs et les écoles

### **Perspectives 2017 :**

- Vidéo de présentation du site des « Préalpes de Grasse »
- Déploiement des panneaux d'information sur les sites « Préalpes de Grasse », « Rivière et Gorges du loup » et « Dôme de Biot »
- Lancement d'un marché de balades naturalistes

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Favoriser l'accès à des produits locaux
  - Projet d'un point de vente sur Valbonne (début des études fin 2016- début 2017)
- Réalisation de projets pédagogiques en lien avec la thématique agricole
- Intervention au lycée horticole pour présenter le rôle de la CASA au regard des compétences espaces naturels et agriculture

### **Perspectives 2017 :**

- Etude en cours pour créer un atelier de transformation collectif et un point de vente
- Lancement d'une application « producteurs » pour la promotion de leurs productions



### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Accompagnement des communes pour la réalisation d'études de faisabilité de bâtiments agricoles par l'intermédiaire d'un marché pour 3 ans
- Projet de pépinière d'entreprises agricoles

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- La stratégie agricole : Premier bilan en avril 2016 :
  - 90 Ha de terres agricoles ont été achetées par les communes et 119 Ha ont été identifiés comme Zone A dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de la CASA
  - Différentes études et expertises sont faites sur différentes communes : Biot, Bouyon, La Colle sur Loup, Châteauneuf (Vignal)
- Animation faite par la SAFER auprès des propriétaires privés pour mobiliser les terres en friches et libérer du foncier pour les agriculteurs. En cas de vente de foncier, la SAFER informe la CASA et les communes. Si les communes désirent acquérir le terrain la CASA finance 30% du coût du terrain. La SAFER fait aussi de l'animation foncière pour promouvoir les échanges parcellaires, pour diminuer la fragmentation des terrains.
- La CASA a subventionné cette année de nombreux projets agricoles
  - Le Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) pastoralisme qui forme des aides bergers.
  - Les amis de la Faune pour l'installation d'abris pour les abeilles sauvages
  - La foire Agribio d'Antibes qui a compté cette année 5200 visiteurs
  - Le Syndicat des Exploitants des Gorges du Loup qui a organisé une foire des producteurs
  - Le forum foncier des Jeunes Agriculteurs
  - Le festival Alimentterre pour l'organisation de soirées débat sur les exploitations locales
  - Syndicat d'Olive de Nice

### Conduite de projet

- Réalisation de comités de pilotage et de groupes de travail avec les partenaires
- Travail en transversalité avec les différents services
- Evaluation avec réalisation de bilans annuels, compte rendus de travail et mise en place d'indicateurs pour certains projets
- Identification des problématiques et recherche de solutions et pistes d'amélioration



## e. Sensibilisation à l'environnement et au DD

### Lutte contre le changement climatique

- De nouveaux projets Activ'ta Terre engagés en 2016 dont 3 en lien avec la thématique de la lutte contre le changement climatique
  - Projet sur l'énergie : Optimisation énergétique du traitement de l'eau
  - Projet de jardin sec amorcé pendant l'année scolaire 2015-2016 et qui a pour but de continuer pendant 3 ans
  - Projet de haie adaptée au climat local

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Cette année 36 projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet Activ'ta Terre dont voici quelques exemples :
  - Permaculture
  - Mise en place d'un poulailler
  - Culture responsable
  - Jardin durable
  - Nichoirs, mares et ruches connectés
- Chantiers pierres sèches : cette année encore, la CASA en partenariat avec la CAPG et le PNR des Préalpes D'Azur a proposé de nombreux chantiers d'initiation à la restauration de restanques sur son territoire.
- Réalisation d'un film sur les techniques de restauration d'un mur en pierres sèches et élaboration d'un guide restanques en partenariat avec la CAPG et le PNR des Préalpes d'Azur
- Chantier taille d'oliviers : en 2016, lancement des ateliers de taille de l'olivier avec déjà un atelier de taille et de traitement effectué
- Nuisibles :
  - L'écureuil à ventre rouge : suivi du plan de lutte et stand d'informations
  - Le frelon asiatique : désignation de référents frelon par commune comme appui au plan de lutte et information du public
- Xylella fastidiosa : La CASA sert de relai d'information

### **Perspectives 2017 :**

- Formation de taille d'oliviers en plusieurs modules dans le but de remettre en état une oliveraie et d'aborder les différents aspects de l'entretien des oliviers
- Lancement d'un marché pour la mise en place de balades naturalistes pour sensibiliser le grand public à la biodiversité et aux paysages
- Mise en place d'un outil grand public pour Natura 2000
- Renouvellement de l'appel à projet Activ'ta Terre
- Finalisation d'un outil de sensibilisation Développement Durable pour les scolaires en lien avec l'Education nationale

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Communication : réalisation de flyers et de divers supports pour les campagnes de communication et d'information sur différentes thématiques :
  - Natura 2000



- Qualité de l'air
- Nuisibles

#### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- En 2016, deux chantiers école et un chantier d'insertion de restauration des murs en pierres sèches ont été organisés en lien avec la direction Cohésion Sociale
- Définition de personnes ressources dans chaque projet Activ'ta Terre
- Liens intergénérationnels entre les enfants et les personnes âgées dans les jardins grâce à une rencontre une fois par semaine, étendue à d'autres écoles
- Forum de restitution des projets Activ'ta Terre au Lycée horticole d'Antibes, où près 500 élèves de tout le territoire ont participé.
- Les élèves de CM2 de différents établissements ont pu participer à la création d'un verger conservatoire d'arbres fruitiers anciens au Rouret. Le projet sera continué en 2017
- Convention cadre de partenariat avec l'EPLEFPA d'Antibes

#### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Plusieurs projets Activ'ta Terre mettent en lumière les modes de consommations et de productions responsables :
  - Jardins éco-responsables
  - Produits locaux et de saison
  - Travail avec une diététicienne sur l'équilibre alimentaire



## f. Risque inondation

### Lutte contre le changement climatique

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Le Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI2) mis en œuvre depuis 2014 permet d'instaurer une cohérence territoriale de prévention des inondations.
  - Sensibilisation : participation aux Souffleurs d'avenir à Biot
  - Sensibilisation d'une école au risque inondation
  - Mise à jour du site internet
  - Création d'un fascicule présentant le PAPI 2
  - Création d'une plaquette de présentation des 8 gestes à adopter
  - Formation des acteurs locaux (personnel communal et élus) lors de mise en situation.
  - Projet d'harmonisation du système d'alerte, notamment au travers de l'application mobile « CASA en poche », au travers de notifications d'informations préventives de Météo France.
  - Pose de repères de crue dans les différentes communes : Châteauneuf, Biot, Antibes, La Colle sur Loup, Vallauris, Tourrettes sur Loup
  - Diminution de la vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) : La CASA finance un Bureau d'étude pour évaluer la vulnérabilité des ERP
- Prise de compétences Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) : permet une extension plus opérationnelle de la compétence CASA.

### **Perspectives 2017 :**

- Suite de la sensibilisation auprès de 4 écoles.
- Réflexion sur l'extension de mesure de la vulnérabilité aux copropriétés.

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Formulation d'avis sur les différents PLU et sur les projets d'aménagement.
- Document D'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de Biot réactualisé en 2016



## g. Déplacements / Infrastructures

### Lutte contre le changement climatique

- Expérimentation de véhicules électriques sans chauffeur ouvert au public de Janvier à Mars 2016. La CASA a été précurseur de cette innovation. Le bilan de l'expérience est positif avec notamment une forte satisfaction des usagers et plus de 60% des usages répétitifs. L'exploitation est cependant actuellement impossible en raison de freins législatifs et financiers.
- Bus Tram : Les travaux ont débutés et la mise en service de la partie au Nord de l'autoroute est prévue pour 2019. La partie au Sud de l'autoroute devrait être finie en 2023.
- Dans le cadre de la révision du PDU, de nombreuses communes désirent équiper leur centre de ville de pistes cyclables, notamment avec la baisse du prix d'achat du vélo électrique et l'augmentation de leur autonomie. La CASA a donc proposé la réalisation d'études et la mise en place d'un Fond de Concours (FDC) aux communes pour permettre les aménagements nécessaires.
- Mutualisation du site de covoiturage Otto et co avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), la Communauté d'Agglomération du Pays de Lérins (CAPL) et le Département pour créer une base de données départementale. Un projet de co-voiturage à l'échelle dynamique entre la Métropole Nice Côte d'Azur et le Département serait envisagé, et la CASA souhaiterait s'engager si celui-ci se concrétise.
- Participation à la journée de la mobilité de Sophia Antipolis avec environ 1/3 des effectifs de la CASA qui ont utilisés le co-voiturage ce jour-là.

### **Perspectives 2017 :**

- Etablissement d'un plan vélo et mise en place d'un FDC pour l'achat de vélos électriques
- Maillage du territoire avec des « zones de rencontre » pour faciliter les points de co-voiturage.
- Organisation d'une réunion d'information du Plan d'Action pour les Mobilités Actives afin d'informer les élus sur le fait qu'une zone 30 devient automatiquement une zone partagée

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Gestion verte des déchets de chantier avec le passage d'un écologue pour surveillance
- Demande en 2016 d'un arrêté de biotope sur les fonciers restitués
- Financement des actions biodiversité sur le parc naturel départemental de la Brague : 20 000 euros sur 10 ans.

### **Perspectives 2017 :**

- Inventaire naturaliste sur le trajet du Bus Tram prévu au Printemps

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Etude pour le transport par câble dans Sophia et entre Pont du Loup et Gourdon.
- Vélo station : étude de conception et début de réflexion sur le mode d'exploitation.
- Un dossier de bruit pour les travaux du Bus Tram a été déposé
- Réflexion sur le délestage des routes avec l'établissement de parc relais en périphérie de Sophia, avec notamment un projet à l'étude à Châteauneuf



### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite : 10 à 15 arrêts de bus par an sont mis aux normes en lien avec le Conseil Départemental pour identifier les arrêts prioritaires
- Insertion de clauses sociales dans les marchés principalement pour les missions d'élagage. Il y a cependant des difficultés notamment en raison de contraintes réglementaires importantes.
- Le bassin de vie des communes du Haut Pays est principalement sur les communautés d'agglomération voisines. Un projet de rabattement et d'harmonisation des transports en commun est étudié

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### Conduite de projet

- Participation des acteurs :
  - pour le projet du Bus Tram, un référent a été nommé chez chacun des partenaires
  - Grand public : Réalisation d'enquête publique, concertation préalable, site internet dédié, 2 ambassadrices sont présentes pour répondre aux questions des usagers en 48h, édition de flyers et d'une newsletter
- Evaluation :
  - Indicateurs d'exploitation
  - Tableau de bord de suivi
  - Réunion de coordination 1 fois par semaine



## h. Architecture et Bâtiment

### Lutte contre le changement climatique

- Le projet de photovoltaïques sur le toit du Business Pole a été accepté. Les travaux commenceront fin de l'année 2016 ou début 2017, pour une livraison à l'été 2017. Cette installation produira 40% de la consommation énergétique des parties communes du bâtiment.
- Un Audit technique est en cours à Nautipolis dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public en 2018. Cet audit permettra d'identifier les installations à optimiser afin de diminuer les consommations d'énergie. Un outil de suivi des consommations sera également mis en place.
- Une campagne de remplacement des sources lumineuses a aussi débuté dans les équipements communautaires avec le Business pole, l'Antenne de justice d'Antibes, le service logement et l'unité Parenthèse et à venir début 2017 comme gros chantier la médiathèque d'Antibes et de Valbonne.
- La formation effectuée en 2015 aux utilisateurs de bâtiments pour réduire les écarts de température a été bénéfique avec une nette diminution des variations de température en 2016

### **Perspectives 2017 :**

- Projet Madoura : un équipement structurant en matière de consommation énergétique, notamment possiblement grâce à une labellisation.
- Site de Maintenance et de Remisage du Bus- Tram : intégration des énergies renouvelables en phase de construction

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

### **Perspectives 2017 :**

Une réflexion en lien avec la direction des déchets pour affiner les solutions possibles pour la gestion des déchets de chantier

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Une attention particulière est portée sur les choix de couleurs lors des rénovations de peinture et de revêtements de sols afin que l'espace reste cognitivement neutre.
- L'audit en cours à Nautipolis a aussi pour but d'assurer le confort des usagers et la durée de vie du bâtiment

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Un diagnostic a permis d'identifier les améliorations nécessaires à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap dans les bâtiments communautaires. Un plan d'action sur 2 ans (2016-2017) est établi pour effectuer les travaux.
- Le planning de travaux de mise aux normes des équipements communautaires est établi sur les bâtiments appartenant actuellement à la CASA et non sur ceux qui vont être acquis dans le cadre du transfert de compétences.



### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Consultation en cours pour effectuer un diagnostic énergétique des bâtiments.
- Analyse en coût global du projet Madoura grâce à l'utilisation d'une démarche BIM

### Conduite de projet

- Evaluation :
  - Outil de suivi des opérations élaboré en 2015 sous forme de tableau de gestion de données : répertorie le respect des plannings, les avis, les échanges, les opérations, etc...
  - Evaluation grâce à l'outil de gestion (GER) de site qui permet de se projeter sur le coût du bâtiment (entretiens, rénovation) et permet de revoir l'investissement sur la durée de vie.
    - Etat de santé annuel des bâtiments : maintenance préventive plutôt que curative, aide à la décision
    - Les résultats obtenus sont positifs.



## i. Développement économique

### Lutte contre le changement climatique

- Co voiturage pour les réunions communes
- Délocalisation d'ateliers ou manifestations à Starteo pour minimiser les déplacements des publics ciblés habitant sur le Moyen ou le Haut Pays.
- Une personne utilise le télétravail à Starteo
- Ateliers thématiques sur l'éco mobilité pour les jeunes créateurs chefs d'entreprise.

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Respect de la procédure du recyclage du papier
- Impression noir et blanc et recto verso par défaut
- Les guides, mémentos et les cahiers de la Maison de l'emploi ne sont plus imprimés, et sont téléchargeables sur le site
- La majorité des échanges au sein de la direction se font de manière numérique.

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- 7<sup>ième</sup> édition du guide terroir et art du feu
- Starteo, pépinières d'entreprise à Châteauneuf
- Transfert de la compétence tourisme
  - Mandat de gestion en 2017 pour une durée d'un an, notamment en raison du contexte législatif instable qui pourrait provoquer des modifications
  - Création d'une cellule de coordination par le développement économique
    - Groupes de travail avec l'ensemble des services support et certains services opérationnels (Architecture et Bâtiments, Informatique et numérique, Finances, Affaires juridiques, Finances, Ressources humaines)
    - Réunions bilatérales avec le DGS, les communes, les offices du tourisme afin d'informer sur l'avancement de la prise de compétences, mais aussi pour collecter les informations nécessaires.
    - Environ 62 réunions et l'équivalent de 2 Emplois Temps Plein.
- Schéma de développement économique : La direction développement économique de la CASA participe à l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Celui servira de base au Schéma de développement économique de la CASA.
- Commerce : Travail sur les grands projets au travers de groupes de travail :
  - Marena Lacan : aménagement du centre-ville et programme commercial. Gestion unifiée du centre-ville, animation de cœur de ville, favorisation du commerce
  - Importance de faire des projets complémentaires et non concurrentiels : Rôle important de coordination

### **Perspectives 2017 :**

- Découpage de la compétence en fonction des communes stations classées de tourisme



### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Mise en place d'un atelier individuel avec des experts pour apporter un soutien technique aux porteurs de projet
- La CASA a récupéré toutes les subventions pour la redistribution et le financement des acteurs économiques, ce qui permet une prise de contact avec tous ces acteurs. Une évaluation des impacts des subventions accordées est mise en place en 2016.
- Diagnostic et préconisations pour maintenir le Vival de Coursegoules ouvert
- Edition 3 de l'Open de l'Entreprise :
  - 33 experts-partenaires pour des diagnostics personnalisés
  - 115 heures de conseil dispensées
  - 152 porteurs de projet de création/reprise/développement d'entreprise (fréquentation en hausse de + de 20 % par rapport à la 2ème Edition)
  - 98 % de visiteurs satisfaits
- Maintien de la formation à la Responsabilité Sociétale des Entreprises et au crowdfunding (financement participatif)
- Accueil d'une stagiaire originaire du Kazakhstan durant un mois via le Lions Club
- Contrat local de l'Economie Sociale et Solidaire : recrutement d'un agent en 2017, qui sera animateur du territoire et sera chargé de la coordination et de l'accompagnement
- Recrutement d'un chargé de développement de « l'attractivité commerciale communautaire » afin de coordonner la mise en œuvre des grands projets commerciaux sur le territoire communautaire et de renforcer la complémentarité entre commerce de proximité et grande distribution. Cela permettra de créer aussi une porte d'entrée unique à Sophia Antipolis
- Dispositif DECLIC : Permet un accompagnement Ressources humaines aux TPE avec la création d'un poste « emploi » début 2017

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Observatoire de l'économie verte
  - De 250 à 499 salariés      1 entreprise(s)
  - 100 à 199                      1
  - 50 à 99                          2
  - 20 à 49                          7
  - 10 à 19                          20
  - 6 à 9                              28
  - 3 à 5                              57
  - 1 à 2                              218
  - Sans salarié                    614
- Structuration du projet Pôle céramique à Vallauris, autour de l'ancien atelier de Picasso (Madoura) pour en faire un pôle de rayonnement culturel et touristique
- Labellisation French Tech maintenue cette année, 2 réseaux thématiques labellisés en plus



## Conduite de projet

- Stratégie globale : participation aux démarches régionales du SRDEII, mais aussi contractualisation avec celle-ci, via le Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET) et les Opérations d'Intérêt Régional (OIR) pour obtenir des financements importants pour les projets CASA
- Evaluation
  - Evaluation individuelle après chaque atelier de la Maison de l'Emploi
  - Evaluation de l'impact des subventions distribuées
  - Evaluation de Starteo : taux de remplissage, nombre d'ateliers, d'entreprises...
  - Enquête de satisfaction des porteurs de projet participants aux ateliers : taux de satisfaction de 90%
- Partenariat :
  - Team Côte d'Azur
  - Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
  - Sophia Club Entreprise
  - Fondation Sophia Antipolis
  - Maison de l'Emploi
  - Plateforme Initiative France



## j. Business Pôle

### Lutte contre le changement climatique

- Etude d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du Business Pole, livraison prévue en 2017
- Action de la plateforme 4G : Diminution de la consommation énergétique avec la mise en place de capteurs de lumière et de température
- Plateforme 4G : Expérimentation en cours sur l'éclairage public à Sophia Antipolis

### **Perspectives 2017 :**

- Mise en place d'une station de vélos électriques

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Dématérialisation dans l'objectif de diminuer considérablement la consommation de papier.

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Business Pole : pôle de création et de développement d'entreprises innovantes comprenant une chaîne de l'innovation (2 incubateurs et une pépinière d'entreprise) et une plateforme 4G
  - 20 entreprises en pépinière
    - 3 entreprises en soft landing (accueil pendant 1 an pour permettre de trouver des locaux plus appropriés)
    - 17 start-up
    - En 4 ans, 22 entreprises sont sorties du Business Pole avec un taux de survie de 86%
- Labellisation European Union Business Evolution Center : certification de qualité qui reconnaît le Business Pole comme offrant une gamme de services, d'orientation et d'accompagnement des projets de PME innovantes, et contribuant ainsi au développement régional et local
- Organisation de la Fête de la Science et de l'Innovation à destination du grand public : 2 jours rassemblant les représentants de Sophia répartis en trois volets : Enseignement/ recherche, Economie, Tissue associatif
  - 6000 visiteurs (4500 en 2015)
  - Environ 65 exposants

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Environ 160 événements ont été organisés cette année au Business Pole (jeudi du Nida, petits déjeuners start-up, after work, etc...)
- Accueil pendant 3 jours d'étudiants pour apprendre à créer une start-up

### **Perspectives 2017 :**

- Proposer des activités type jeu de Hex lors de la pause déjeuner



### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Financement de CARMA (Centre d'Animation Régional en Matériaux Avancés) : mise en place d'une économie circulaire depuis plus de 5 ans.

### Conduite de projet :

- Accompagnement des entreprises avec le CRM qui est une base de données permettant la traçabilité du projet et l'amélioration continue : cet outil est en cours d'amélioration et sera disponible dans une nouvelle version en 2017
- Etude du SKEMA pour mesurer le besoin et la qualité des moyens déployés pour les entreprises.



## 3- DGA Ressources et Moyens

### a. Finances

#### Lutte contre le changement climatique

- Participation des agents à la journée de la mobilité

#### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Dématérialisation de la chaîne budgétaire
- Les échanges avec les partenaires sont dématérialisés
- Développement de nouveaux moyens de paiements par internet, au travers d'une convention avec la Direction Départementale de Finances Publiques

#### **Perspectives 2017 :**

- Dématérialisation de la chaîne comptable

#### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Développement de la cohésion de service
- Formation au niveau des logiciels, préparation au concours de la fonction publique
- Travail sur la diffusion de l'information en interne
- Point d'information sur les nouvelles dépenses dues aux nouvelles compétences
- Projet en réflexion de Certification Voltaire des agents de la direction

#### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Dotation de solidarité communautaire : Définie en fonction de 10 critères comme par exemple le potentiel fiscal ou la population
- Fonds de concours : cette année de nouveaux types de dépenses sont devenues éligibles aux Fonds de concours
- Pour les communes de moins de 1000 habitants, la CASA subventionne 20% de leurs projets sur toutes les thématiques
- La CASA propose une assistance d'études financières au Haut Pays
- Des réunions spécifiques sont organisées avec les élus du Haut Pays pour faciliter leur accompagnement
- Recherche de durabilité de la politique financière : réussir à aider les communes et à suivre les projets et politique de la CASA tout en limitant l'endettement
- Diffusion des informations sur tout le territoire, via la plateforme de mutualisation ou les réunions DGS
- Subventions de l'Economie Sociale et Solidaire :
  - Direction Cohésion Sociale : chantiers d'insertion
  - Direction Développement Economique : Création d'un poste chargé de mission ESS
- Clauses d'insertion dans les marchés au travers du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi



### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Comparaisons des différents modes de gestion : transports, Nautipolis, gens du voyage

### Conduite de projet

- Mise en place de la comptabilité analytique. Les retours sont positifs, avec une nécessité de partager la vision de coût global. On remarque une amélioration des taux d'exécution.
- Evaluation
  - Le suivi des opérations est effectué au travers de tableaux de bord ou tableaux de suivi: consommation des crédits, vision rétrospective et prospective.
  - Un bilan annuel est fait par chaque service opérationnel
- Amélioration :
  - La CASA possède une bonne qualité comptable
  - Elle est évaluée par la Direction Départementale des Finances Publiques qui propose des pistes d'améliorations

### **Perspectives 2017**

- Amélioration
  - Information sur la dématérialisation et les circuits de validation : homogénéisation et clarification des procédures dans le but de diminuer les délais de traitement
    - Objectif : diminuer de 27 jours à 20 jours
  - Formation en interne pour les correspondants financiers sur les bases de finances publiques, pour une meilleure connaissance des procédures



## b. Commande publique

### Lutte contre le changement climatique

- Norme euro 6 pour les véhicules Envinet
- Relance du marché en 2016 pour le parc de véhicules de la CASA : Intégration des véhicules électriques
- Environ 85% des entreprises détenant les marchés sont dans le département des Alpes Maritimes, ce qui permet de réduire les déplacements.

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Des clauses environnementales sont insérées systématiquement dans tous les marchés (hormis certains marchés de prestations intellectuelles)
  - Marché de nettoyage des bâtiments communautaires avec l'utilisation de produits Eco label
  - Marché de remplacement du mobilier de bureau de la CASA avec l'Eco label
- Poursuite de la dématérialisation des documents mis en ligne grâce au logiciel Sharepoint

### **Perspectives 2017 :**

Essai de dématérialisation totale de certains marchés, en vue de l'étendre à la totalité des marchés en 2018.

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Le tableau de gestion mis en place en 2014 est toujours actif. Il permet aux différentes directions d'avoir un suivi en temps réel de l'état d'avancement de leurs marchés. Cependant, après 2 ans d'existence, il semble moyennement utilisé par les directions opérationnelles.
- Une formation aux agents des différentes directions sur la modification de la réglementation du code des marchés publics a eu lieu en 2016.

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Dès que cela est possible : insertion de clauses sociales dans certains marchés avec par exemple un nombre d'heures par an à effectuer par des contrats de travail en insertion professionnelle :
  - Marché de débroussaillage pour les terrains de la CASA
  - Marché de nettoyage des bâtiments communautaires
  - Marché de gardiennage
- Poursuite en 2016 de la commande de fournitures de bureau à un établissement et service d'aide par le travail.

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- La politique d'achats durables a été abandonnée en 2016.
- La plateforme de mutualisation mise en place en 2015 est toujours active : elle a pour but de fédérer et de faciliter les flux d'informations



### Conduite de projet

- Evaluation et amélioration continue : Maintien du tableau de gestion, et suivi des indicateurs :
  - Nombre de contentieux
  - Nombre de lettres de la préfecture pour non-conformité des marchés
  - Ces deux indicateurs sont proches de 0 ce qui prouve que la direction est efficiente.
  - Les délais de traitement des dossiers est difficilement utilisable comme indicateur, cependant à la CASA, les délais sont très courts ce qui laisse supposer son efficacité
- Peu de recul sur la charge de travail provoqué par les prises de compétences : GEMAPI, tourisme, gens du voyage et Zones d'Activité Economique (ZAE)

### **Perspectives 2017 :**

Un agent de la direction de la commande publique sera missionné pour soutenir les directions dans l'insertion des clauses développement durable dans les différents marchés



## c. Ressources humaines

### Lutte contre le changement climatique

La DRH de la CASA poursuit sa démarche de lutte contre le changement climatique :

- Participation aux projets de service de sa collectivité (City mobil, Challenge mobilité) en lien avec la Direction Déplacements et Infrastructures
- Augmentation des formations en intra : 36 journées de formations organisées en intra en 2016 contre 17 en 2015 soit le double.
- Favorise le co-voiturage pour les déplacements lors de réunions extérieures et le propose aux agents lors des participations aux concours ou examens de la Fonction Publique Territoriale.
- Entretien par webcam, lorsque cela est possible

### **Perspectives 2017 :**

- Formation/sensibilisation sur des thématiques « développement durable » en collaboration avec les services porteurs des projets DD qui doivent aussi démarrer la RH au moment du montage du plan de formation, pour permettre de cibler les formations les plus pertinentes
- Intégrer le changement climatique dans l'évaluation en intégrant un critère dans l'entretien annuel (ex : éteindre son ordinateur, respect du matériel, ...) : les modalités ne sont pas encore définies, il s'agirait surtout de sensibiliser les agents
- Etendre les formations aux gestes éco-citoyen à tous les agents de la CASA

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Dématérialisation des déclarations annuelles et mensuelles
- Dématérialisation des procédures de remboursements sur les Emplois Aidés
- Dématérialisation des demandes de remboursement CPAM
- Finalisation de la dématérialisation de la paie (N4DSU, URSSAF, CNRACL, ...)
- Une année d'expérimentation pour la dématérialisation des fiches navettes en interne. (positif)
- Prochainement dématérialisation de la saisine de la Commission de déontologie dans le cadre des demandes de cumul d'activités et départ dans le secteur privé.

### **Perspectives 2017 :**

- Dématérialiser les arrêtés transmissibles en sous-préfecture comme les délibérations (cf. Direction Affaires Juridiques)
- Rencontre avec le Trésor Public pour continuer la dématérialisation de la paie

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

Engagement des Ressources Humaines dans une démarche de bien-être au travail qui nécessite de passer d'une logique de réparation des souffrances (stress, AM, ...) à une logique de prévention des Risques Psycho-Sociaux :

- Favoriser l'amélioration des conditions de travail et accompagner les agents connaissant des difficultés
- Donner du sens au travail en valorisant la qualité du management et les compétences des agents

Actions RH mises en place :

- Professionnalisation des cadres dans leurs fonctions managériales et développement de leurs compétences en mettant à disposition des outils et en les encourageant à développer de bonnes pratiques via un dispositif de formation (sur 2 années depuis février 2016)
- Accompagnement des agents dans le développement de leurs compétences au travers des demandes de formation exprimées lors des entretiens professionnels et/ou à la demande des services (formation professionnalisante, concours, DIF)



- Accompagnement dans la mobilité interne autour d'entretien individuel favorisé par la formation
- Accompagnement et formation des responsables auprès de direction comme la Direction Envinet dans la pratique des entretiens professionnels des agents : 4 journées de formation ont été organisées cette année
- Groupes de travail actifs pour mettre en place des outils de prévention des risques professionnels et risques psycho-sociaux, (Accident de travail, absentéisme, RPS, conduites addictives) : Les Groupes de travail sont composés de :
  - Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
  - Les partenaires sociaux
  - Les assistants de prévention
  - La médecine professionnelle
  - Les psychologues du travail
  - Les référents sécurité
- Dialogue social constant avec les partenaires pour toutes les questions d'organisation et de fonctionnement de la collectivité (par exemple : revalorisation des grilles CAP). Rencontre avec les partenaires pour traiter de situation individuelle.
- Mobilisation et implication des agents dans l'élaboration de la Charte accueil mise en place pour améliorer et uniformiser les pratiques face aux évolutions des services et à une montée des incivilités de la part des usagers. Elle est en cours de finalisation. Environ 72 agents ont participé à l'élaboration de cette charte

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Le service RH contribue à l'amélioration des conditions de vie de sa collectivité et de ses agents en adoptant une politique sociale et solidaire.

Plusieurs actions favorisent cette cohésion :

- Rencontres régulières DRH/Docteurs du Centre de Gestion concernant le suivi de la médecine préventive et du psychologue du travail pour accompagner au mieux les agents ; création d'une cellule de prévention (3 par an)
- Accompagnement dans les déclarations de reconnaissance de travailleurs handicapés (18 agents pour l'année 2016)
- Accompagnement ergonomique, étude des postes de travail à la demande
- Aide à la protection sociale et la santé, augmentation de 20% des bénéficiaires en 2015 par rapport à 2014 soit un tiers des agents CASA qui bénéficient de la participation financière à la protection sociale
- Dans le cadre de la loi déontologie, la protection juridique accordée aux fonctionnaires est étendue au conjoint, aux enfants et aux ascendants directs – *prochainement nouvelle fiche pratique dans la Charte RH*
- Plan d'action en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes axé sur la communication, l'information et la formation dans l'objectif de faire évoluer les mentalités et les pratiques professionnelles. L'information sera transmise par le développement de l'offre de formation pour favoriser la transférabilité des compétences entre métiers traditionnellement sexués. L'information passera aussi par une sensibilisation sur les droits liés à la parentalité, sur les démarches à entreprendre ainsi que sur les possibilités offertes par la collectivité
- Prolongation du dispositif de titularisation (+ 2ans)
- Modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations, modification des dispositions statutaires et indiciaires, transformation des primes en points d'indice
- Rationalisation du paysage indemnitaire avec la mise en place du RIFSEEP, Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- Don de jours pour enfant malade
- Journée Job d'été
- Rencontre Nos Quartiers ont Du Talents pour la première fois en 2016



## Conduite de projet

- Transversalité des approches
  - Grille des entretiens professionnels uniformisée en collaboration avec les partenaires sociaux et la ville d'Antibes Juan les Pins. Les deux collectivités disposent désormais d'un outil commun répondant au dernier décret sur l'appréciation professionnelle des fonctionnaires territoriaux.
  - La CASA et la Ville partage l'Arbre de Noël des enfants des deux collectivités.
  - Entraide avec la plateforme ouverte aux 24 communes, mise à disposition de documentation RH
- Evaluation :
  - Application du texte réglementaire, passé en délibération en juin 2015, l'entretien professionnel devient obligatoire.
  - Mise en place du bilan semestriel. Temps consacré à l'agent, objectifs, formation, évolution.
- Stratégie d'amélioration continue
  - Dans un contexte où la maîtrise des coûts est constante, la DRH se veut dans une gestion du personnel globale en tenant compte des compétences et spécificités de chacun qui sont eux-mêmes acteurs responsables dans la collectivité (au cœur de la charte accueil par exemple, Cap, instances paritaires, entretien pro). Pérennisation des contrats, capitalisation des savoirs par la formation.
  - Accompagner les agents dans leur carrière, permettre à chacun de faire son métier dans les meilleures conditions.
  - Les opportunités de mobilité prise en compte dans la GPEC (gestion prévisionnel de l'emploi et des compétences) qui s'inscrit dans une démarche du DD.



## d. Informatique et Numérique

### Lutte contre le changement climatique

- Le remplacement des serveurs physiques par des serveurs virtuels est achevé : plus que 3 serveurs physiques et 110 serveurs virtuels. Il y a donc une diminution des consommations énergétiques
- Le renouvellement du matériel se fait au maximum tous les 5 ans afin d'obtenir les appareils les moins énergivores.
- La limitation du nombre de déplacements est difficile mais reste en 2016 un projet important
- Deux salles sont désormais équipées de visio-conférence au sein des locaux de la CASA. Une troisième sert d'expérimentation pour un nouveau système de visio-conférence dès le 1<sup>er</sup> novembre 2016
- Un audit énergétique sur l'utilisation informatique et les télécommunications a eu lieu.

### **Perspectives 2017 :**

- Archivage légal numérique : mise en place de l'archivage numérique pour la commande publique, en prévision de l'obligation légale de 2018
- Instaurer un après-midi sans mails
- Interconnexions des sites publics en fibre optique propriétaire CASA (meilleur débit / service) avec centralisation de la plateforme gérant les services proposés par thématique (WIFI, affichage dynamique, logiciels métiers, ... ) pour permettre une limitation des déplacements

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Suivi des impressions et des photocopies des utilisateurs avec pour projet d'informer chaque utilisateur sur sa consommation en temps réel

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Déploiement de la fibre optique sur tout le territoire pour l'accès à internet en très haut débit. Un réseau d'initiatives publiques a été monté sur 8 communes de la CASA pour assurer l'installation de la fibre optique en parallèle du déploiement par les opérateurs privés sur les autres communes (Orange et SFR)
- Sécurisation des réseaux face à la foudre ou coupures EDF grâce à l'installation d'onduleurs (de 15 minutes à 6 heures d'autonomie selon les sites)

### **Perspectives 2017 :**

- Nouveau portail intranet et extranet avec mise en ligne de tutoriel vidéo et d'astuces de gestion de son poste de travail
- Mise en place en 2017 des outils pour le travail à distance avec accès possible aux documents présents sur Sharepoint
- En 2018, 98% du Haut Pays sera relié à la fibre optique
- Mise en place d'un réseau social interne pour faciliter les échanges et limiter le nombre de mails
- Affichage dynamique dans le but de permettre à tous les bâtiments de la CASA accueillant du public d'avoir un écran diffusant de l'information dans tous les domaines.
- Application mobile pour l'ensemble des besoins de la CASA
- Mise en place d'un schéma directeur informatique



### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Actif Azur : récupération des vieux postes pour la redistribution aux personnes dans le besoin
  - Réparation des postes effectuée par des personnes en insertion
- Dons de certains postes à des associations à Vallauris et à une association pour le Burkina Faso
- Lutte contre l'inégalité numérique avec la mise en place de la fibre optique sur tout le territoire

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Suivi du nombre de copies et d'impressions par agent et par direction

### Conduite de projet

- Projet d'instaurer un tableau de bord de suivi des consommations téléphoniques, des interventions de réparation, du nombre d'impressions et de copies. Certains problèmes se posent cependant dans la résolution des problèmes : il est nécessaire que l'utilisateur valide la résolution de problème ce qui est actuellement peu fait. Les délais de réparation sont donc considérés comme longs.



## 4- DGA Vie sociale et culturelle

### a. Médiathèques

#### Lutte contre le changement climatique

- Diminution des déplacements grâce à l'accès aux ouvrages via un portail numérique
- Privilégier le recours aux artistes et compagnie de la région PACA
- Optimiser les déplacements des compagnies éloignées en proposant plusieurs interventions
- Contrôle des lumières
- Médiathèque de Villeneuve Loubet (MVL):
  - Contrôle de la climatisation/chauffage (régulation maximale des températures, arrêt lorsque non nécessaire)
  - Comité de pilotage bâtiment en partenariat avec la mairie de Villeneuve-Loubet pour le suivi des travaux nécessaires au bon fonctionnement et à l'amélioration du bâtiment.
- Médiathèque de Valbonne (MCV):
  - Economies d'énergie : modification des commandes électriques de l'accueil et des couloirs et ascenseurs (minuteurs, détecteurs automatiques)
  - réduction de l'amplitude horaire de fonctionnement de la climatisation de l'établissement HQE.
- Médiathèque de Biot (MCB):
  - Optimisation du véhicule de service.
  - Mise en place de détecteurs automatiques.
  - Contrôle régulier de la température de la climatisation/chauffage. Usage raisonné.
- Médiathèque d'Antibes (MAC)
  - Inscription de la MAC comme lieu ressource en cas de Canicule

#### **Perspectives 2017 :**

- MAC :
  - Analyses et préconisations suite au projet Open NRJ réalisé avec la DAB
  - Installation de minuteurs dans les couloirs du 5ème étage
  - Demander à la ville d'Antibes l'installation d'un parking à vélo pour favoriser les déplacements écologiques
  - Site pilote avec le Business Pôle : changement de toutes les lumières et installation d'ampoules LED

#### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- RESEAU :
  - Recyclage du papier et carton d'emballage, plastiques et création de blocs notes recyclés
  - Diminution de la quantité de programme distribuée en version papier au profit des versions numériques
  - Participation à la journée de l'environnement
- MVL :
  - Fonds documentaire sur les espaces naturels et espèces animales, sur le développement durable, l'écologie
  - Ateliers du goût (18 mois-8 ans) avec plantations au jardin Escoffier



- MCV :
  - Activités culturelles des Journées de l'Environnement
  - Présentation d'une exposition de photographies réalisée par une jeune Valbonnaise Clélia Goodchild sur la Forêt Atlantique Brésilienne (Enjeux environnementaux, impact sur la biodiversité)
  - Accueil de 2 classes de collège, rencontre-débat avec la jeune photographe lauréate d'un Défi Jeunes organisé par la Ville de Valbonne Sophia Antipolis qui lui a permis de financer son voyage et de réaliser une exposition photo et un film documentaire. L'exposition photos et le film ont ensuite été présentés en itinérance dans les établissements scolaires de la commune.
- MCB :
  - Acquisition de collections sensibilisant au développement durable, à l'écologie, à l'agriculture raisonnée, les habitats écologiques et les différents modes de consommations alternatifs...
  - Proposition d'actions culturelles sur des thèmes tels que l'écologie ou la biodiversité
- MAC :
  - Mise en place d'un collecteur de piles usagées au service du public
  - Economies sur le papier (photocopies recto/verso)

#### **Perspectives 2017 :**

- MAC : projet d'une grainothèque
- MVL : Projet d'une grainothèque en partenariat avec la mairie, la CASA et les partenaires privés
- MCV : Projet de création d'un Grainothèque sur le réseau des Médiathèques en partenariat avec les acteurs locaux (Incroyables comestibles) et service environnement de la ville

#### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- RESEAU et points lecture :
  - Mise en place d'actions culturelles afin de promouvoir la culture dans les médiathèques et les points de lecture
  - Mise en place d'un nouveau logiciel "Syracuse", logiciel via Internet
- MVL :
  - Offre de collections variées pour tout type de public.
  - Mise en place du service Jeux vidéo.
- MCV :
  - Accueil de jeunes enfants du CLAS pour des visites / découvertes, des jeux de piste, des lectures d'albums ou de projections de films.
  - Fonds documentaire grand public et enfants spécifique sur la biodiversité, le développement durable, l'écologie, l'économie sociale et solidaire
  - Propositions d'ateliers jeux vidéo
  - Création d'un Espace Multimédia LE LAB situé à l'entrée de la Médiathèque en partenariat avec l'Association SLV : Ateliers multimédia, initiation à la retouche photos, bureautique, jeux vidéo, aide à l'utilisation d'internet, accompagnement à la recherche d'emploi et de stage.
- MCB :
  - Architecture du bâtiment: mur végétal du patio ; éléments d'argile cuite, pierre, promotion de l'historique de l'ancien four (culture patrimoniale locale)



- Promotion de la culture au quotidien auprès des lecteurs, accueils de classes, TAP dès la petite enfance... contribuant à l'enrichissement du cadre de vie
- MAC :
  - Requalification des espaces de la Médiathèque pour une meilleure utilisation des locaux et assurer une sécurité optimum lors des manifestations culturelles
  - Participation aux journées du développement durable avec la ville d'Antibes (divers thématiques sont abordées sous forme d'ateliers sur la protection de la nature, le recyclage des déchets, ...)
  - Journée dédiée aux 10 ans de la médiathèque, avec spectacles et animations au programme.
  - Mise en place de Class'Code en partenariat avec l'INRIA : promouvoir l'apprentissage de la programmation et du code informatique en le proposant à tous dès le plus jeune âge.

#### **Perspectives 2017 :**

- MAC :
  - Mise aux normes d'accessibilité de la médiathèque A. Camus :
  - Mise en place d'une Boîte à livres intelligente accessible à tous les publics, y compris aux PMR
  - Pose de différents équipements pour mettre aux normes d'accessibilité le bâtiment (Boutons en braille, guides au sol, Rampe d'accès à l'extérieur du bâtiment, élargissement du SAS d'entrée aux Semboules pour le passage PMR, ...)
  - Sécurisation de l'entrée de la médiathèque par la pose d'un rideau au niveau du SAS

#### *Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations*

- RESEAU et points lecture : Faciliter l'accès pour tous à la lecture grâce à l'accès au numérique
- Expositions « Hors norme » du photographe Pauce à la médiathèque de Roquefort les Pins
- Spectacle de Bernard Pivot le 2 décembre au Pôle image de Roquefort les Pins
- Noël, spectacle jeunesse « Contes et comptines tout autour de la terre » programmés à Roquefort les Pins, Saint Paul de Vence et Opio
- MVL : Partenariats divers, accueils petite-enfance, jeunesse.
  - Participation à la Semaine Bleue, le Printemps des Poètes, etc.
  - Documentation mise à disposition dans divers domaines: emploi, santé, juridique, voyages ...
  - Mise en place de l'espace Emploi et partenariat pour mise en place d'ateliers d'accompagnement à l'emploi
  - Participation aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), accueils de scolaires et de publics en situation de handicap.
- MCV :
  - Partenariats divers : accueils de tout-petits, jeunes enfants, collégiens, lycéens, IME et personnes âgées dans le cadre d'actions culturelles
  - Déjeuners intergénérationnels : Service jeunesse - CCAS - Médiathèque de Valbonne
  - Documentation sur l'Economie Sociale et Solidaire
  - Projets intergénérationnels autour de la lecture
  - Accueil de l'aide aux devoirs en partenariat avec la MJC
- MCB
  - Partenariats divers: accueils petite-enfance, jeunesse ou encore avec le Centre Communal d'Action Sociale mais aussi avec les acteurs culturels locaux.
  - Participation à la manifestation des "Souffleurs d'avenir" (festival éco-citoyen) en partenariat avec la commune de Biot.



- Documentation mise à disposition dans divers domaines: emploi, santé, juridique, voyages ...
- Partenariat avec le service Politique de la Ville dans le cadre d'un chantier.
- **MAC : Dans un souci de proximité :**
  - Développement d'actions "Hors les murs" auprès de publics captifs (crèches, Maisons de retraite, ...)
  - Accueil au sein de la médiathèque sur rendez-vous de groupes d'enfants et d'adultes d'IME, accueil de groupes d'adultes de l'hôpital de jour
  - Dans le cadre d'un partenariat avec la Cohésion Sociale de la CASA, accueil du PLIE pour des ateliers liés à la recherche d'emploi
  - Accueil de TIG
  - Accueil de stagiaires étrangers (allemands, italiens, burkinabés, togolais)
  - Participation aux manifestations nationales : semaine bleue, printemps des poètes, semaine de la science, ...

#### **Perspectives 2017 :**

- MVL : Projet petite-enfance intergénérationnel dans le cadre de la Fête des médiathèques et de Bouquin Câlin
- MAC : Formation en intra sur les risques d'attentats (gestes)

#### *Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables*

- MVL : Prêt de documents sur supports divers
  - Mutualisation des collections à l'échelle du réseau
- MCV : Snack : espace de restauration située à l'entrée de la médiathèque de Valbonne et proposant des produits locaux biologiques et économiquement responsables (emballage recyclage)
  - Offre de goûters bio (crêpes)
- MCB : Prêt de documents sur supports divers
  - Développement par le réseau des supports numériques

#### Conduite de projet

- RESEAU :
  - Mise en place d'un point sécurité dans le cadre des réunions de service mensuelles : le ¼ heure sécurité
- Mise en place d'actions en partenariat avec les services institutionnels de proximité sur des actions culturelles spécifiques
- MVL : Participation aux événements portés par la mairie de Villeneuve-Loubet dans la mesure du possible.
- MCV :
  - Partenariats avec les différents services municipaux : Jeunesse - CCAS - EHPAD - Conservatoire - Foyer des Jeunes travailleurs - Relais des assistantes maternelles
  - Partenariat avec les associations locales implantées sur le territoire : la Ludothèque (l'Ile aux trésors), la MJC
  - Partenariat avec les structures « petite enfance », les IME et SESSAD, les écoles, les collèges, les lycées autour de projets tels que des prix littéraires, des ateliers autour d'exposition...



- Co-production de spectacles avec le service évènementiel et culturel de Valbonne Sophia Antipolis (mutualisation des moyens humains, de la logistique, de la gestion des inscriptions, des supports de communication).
- MAC :
  - Partenariats avec les CCAS, Le conservatoire, l'Office du Tourisme d'Antibes pour les ateliers Jazz, le BIJ (Kiosk'IJ),...
  - Sécurité à la MAC :
    - Participation aux réunions Incivilités de la Ville d'Antibes
    - Partenariats avec Passaj/Monjoye



## b. Cohésion sociale

### Lutte contre le changement climatique

- Mise en relation des participants aux chantiers pour favoriser le co-voiturage
- Tarif préférentiel pour les transports en commun
- Sensibilisation à l'action Réduc'énergie via les référents du PLIE, les éducateurs et les 3 chantiers d'insertion

### **Perspectives 2017 :**

- Information, sensibilisation dans le cadre de nos chantiers éducatifs sur l'achat responsable (cf alimentation et produits locaux), le déplacement responsable (covoiturage et site CEPAROU) et la consommation responsable (factures électricité, gaz...)

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Découverte des métiers de l'environnement : visite d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), d'une entreprise d'espaces verts, du moulin d'Opio
- Mise en place de formation de murs en pierres sèches en transversalité avec le service environnement pour les trois chantiers d'insertion de la CASA et le chantier école d'Opio pour les bénéficiaires du PLIE
- Chantier école d'Opio : récolte et taille d'oliviers

### **Perspectives 2017 :**

- Systématiser les découvertes du milieu naturel dans le cadre des journées d'adhésion des chantiers éducatifs.

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Intervention du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans le cadre des chantiers écoles.
- Poursuite du développement de la mobilité en partenariat avec la plateforme Mobilis 06 : diagnostic mobilité/ auto-école sociale : accompagner pédagogiquement et financièrement un public demandeurs d'emploi ou en situation de rupture avec l'environnement social, économique ou familial, au passage du permis de conduire.
- Accès à la culture par le biais de visites personnalisées et interactives du théâtre Anthéa pour les jeunes suivis par le service de prévention. Et plus généralement promotion des actions culturelles sportives et de loisirs pour les jeunes de tout le territoire via la carte LOL : places de basket pour les Sharks avec les jeunes de la Mission Locale et les familles des Hauts de Vallauris.

### **Perspectives 2017 :**

- Perspectives de développement de la mobilité numérique avec les jeunes du hauts pays (développement de la visioconférence pour le suivi des jeunes en mission locale).
- Réflexion sur une application mobile pour les jeunes : Information Jeunesse, carte lol 1625

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : 259 personnes sont rentrées dans le dispositif cette année : développement d'ateliers d'information pour les projets professionnels et le transfert de compétences



- Bilan de la première année
  - 9 personnes sont sorties du dispositif pour raisons personnelles (déménagement, incarcération, non-respect des règles, abandon)
  - 22 sorties du dispositif sont positives : CDI, CDD ou formations
- Deux chantiers école intergénérationnels (jeunes Mission locale et bénéficiaires du PLIE) :
  - Antibes : Batterie du Graillon : rénovation des façades extérieures du centre de soin des tortues marines et création de marches extérieures intermédiaires : maçonnerie et taille de pierres.
  - Châteauneuf : rénovation d'un futur logement social acquis par la commune : enduit, peinture, carrelage, électricité, plomberie.
- Trois chantiers d'insertion cofinancé par la CASA
  - Un chantier cultures maraichères à Valbonne
  - Un chantier élagage et débroussaillage
  - Un chantier ménage, nettoyage, élagage, débroussaillage
- 4 Opérations Courts Chantiers : 2 à Antibes, 2 à Vallauris
- Au total, cette année 96 personnes ont participé aux chantiers d'insertion, 30 personnes de 16 à 25 ont participés aux opérations courts chantiers
- Première année opérationnelle du Contrat de ville avec un premier bilan prévu pour début 2017
- Jeunes formés aux premiers secours (Prévention Secours Civique 1)
- Actions avec la Croix rouge : Formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour 15 jeunes en contrepartie d'un engagement solidaire, bénévolat pour la Croix Rouge : rénovation des locaux, maraude sociale, aide alimentaire.
- Dispositif Atoutpublic : jeunes diplômés de la Fonction Publique : jeunes des quartiers prioritaires en contrat aidé annuel à la Direction de la Cohésion sociale comme agent administratif : 2 jours en formation théorique (culture territoriale et préparation aux concours) et 3 jours de pratique sur la CASA.
- Création d'un poste TIG à la médiathèque en priorité ouvert aux femmes (cf postes rippeurs uniquement pour les hommes)
- Mise en place d'ateliers de prévention et de lutte contre la radicalisation à travers les stéréotypes du genre : déconstruire les discours djihadistes du super héros et héroïne, donner des outils de réflexion, d'analyse et un esprit critique de communication des médias.
- Participation au club égalité coordonné par la SCOP Alter Egaux et la déléguée aux droits des femmes au niveau départemental: égalité professionnelle et mixité des métiers : intervention dans les écoles et lycées pour changer les représentations.

### **Perspectives 2017 :**

- Projet tolérance 2,0 : à partir du livre d'une mère victime du terrorisme : création d'une pièce de théâtre jouée par des lycéens du CIV de Valbonne et des collégiens du collège Pablo Picasso, accompagnés et dirigés par des professeurs de théâtre et de Français. Des représentations seront programmées pour des jeunes participant aux chantiers éducatifs organisés par la CASA. Transmission de pairs à pairs sur les questions de vivre ensemble et de tolérance.
- Développement de la médiation active : chantier d'insertion et entreprises privées : transmission du savoir-faire des encadrants des chantiers sur l'accompagnement des publics en insertion aux entreprises. Ce lien permet de tisser un réseau, de la confiance, d'établir des complémentarités sur le marché de l'emploi et de répondre de façon réactive aux besoins en main d'œuvre des entreprises.



### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Mise en œuvre de la convention signée en 2016 de cession du matériel informatique de la CASA (DIN) à une association de Vallauris pour de l'accompagnement scolaire aux élèves de primaire et du collège. Veille sur le matériel informatique et le mobilier de la CASA pour des cessions vers des associations si besoin.
- Etude sur la faisabilité d'un groupement d'employeurs favorisant la mutualisation de moyens humains. Recenser les besoins des associations et des collectivités territoriales en terme d'emplois : fonctions support et métiers de l'animation et du sport.
- Premier marché clausé avec Veolia : fin juillet 5000 h en insertion. Premiers marchés clausés sur Biot : nettoyage bâtiments et rénovation Chapelle St Roch. Au 12/10/16 : 13769 h d'insertion contre 7170 h en 2015. Au total : 24 entreprises ont répondu à des marchés auprès de 8 maîtres d'ouvrage (Antibes, Vallauris, Villeneuve-Loubet, Valbonne, Biot, Région PACA ...)

### **Perspectives 2017 :**

- Développement des marchés réservés aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique à Antibes. Mise en place d'un groupement d'employeurs

### Conduite de projet

- Poursuite du travail de réflexion sur la création d'un Conseil citoyen à Vallauris avec des réunions mises en place dans le cadre du comité des usagers de l'Espace de Vie Sociale et avec l'association Intergénération Santé.
- Signature des conventions de coopération renforcée avec les villes de Villeneuve Loubet et Biot (articulation entre le service jeunesse et le service prévention Jeunesse CASA)
- Evaluation
  - Toutes les associations partenaires sont évaluées
  - Evaluation des chantiers d'insertion
- Amélioration continue : comité de suivi avec les prescripteurs

### **Perspectives 2017 :**

- Finaliser la convention de coopération renforcée avec La Colle et construire celle avec Vallauris



## 5- Hors DGA

### a. Mission Etudes et Expertises

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Projet ALCOTRA 2016-2017:
  - partenariat avec le jardin Hanbury en Italie
  - Calendrier de réalisation de travaux d'entretien de 2016-2017

**Perspectives 2017 :**

- Maintien du projet de prise de gestion par la CASA de la Villa Thuret
- Projet de renouvellement du programme ALCOTRA en initiant une nouvelle collaboration avec l'Europe
- Participation de la CASA au comité de pilotage pour l'organisation des journées internationales de la Villa Thuret

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Conduite de projet



## b. Mission Evaluation, Contrôle de gestion et Partenariat

### Lutte contre le changement climatique

### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Colloque inter-entreprises en mars 2016 pour la promotion économique du territoire
  - Attractivité du territoire
  - Favoriser le business local
  - Impact des risques sur l'économie locale
  - Gestion prévisionnel des emplois et des compétences territoriales
- 2<sup>ème</sup> séminaire en juin 2016 à l'attention des entreprises et des acteurs locaux sur la mise en application de la loi Notre
- Recrutement d'un service civique pour renforcer l'animation et la mobilisation de la société civile

### **Perspectives 2017 :**

Organisation d'un 3<sup>ème</sup> séminaire pour les entreprises

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Renouvellement de la visite de cadres internationaux dans un but d'échanges autour de la présentation de l'expertise territoriale de la CASA. Cette année, 22 cadres internationaux originaires de 9 pays, notamment d'Afrique, sont venus participer à cet échange. Thème de la matinée : « *Structuration d'un territoire mutualisé à travers la réalisation d'équipements communautaires et le déploiement de services publics (BUS TRAM, Gestion des Déchets, Marchés Publics, gestion et maintenant des bâtiments* ». »

- Financement de la rénovation de l'observatoire de Caussols en partenariat avec l'Université Côte d'Azur
- Partenariat avec l'Université Côte d'Azur sur de nombreux projets de recherche :
  - Sophia Tech 2
  - UniversCité
  - SABLES
  - OPAL

### **Perspectives 2017 :**

Signature d'une convention avec le Centre International de Formation afin de faire de la CASA une Terre d'expertises pour les territoires internationaux.

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



## c. Affaires juridiques

### Lutte contre le changement climatique

#### Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Dématérialisation des convocations et des instances via l'Extranet

#### Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Les délibérations sont disponibles sur le site internet de la CASA

#### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Aide juridique aux petites communes

#### **Perspectives 2017 :**

Mise en réseau de notes stratégiques aux communes au travers de la plateforme de mutualisation  
Mutualisation avec la ville centre

### Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### Conduite de projet

- Tableau de suivi des affaires juridiques
  - Pour la CASA
  - Pour les petites communes
- Suivi de la répartition du temps en fonction des dossiers
- Groupe de projet pour le transfert de compétences : permet à chaque direction de partager les documents relatifs à la prise de compétences.

**AR réceptionné - Imprimer**

Date de l'acte : 13/02/2017  
Numéro : CC\_2017\_004  
Nature : DE - Deliberations  
Objet : Rapport annuel 2016 sur la situation de la CASA en matière de développement durable - Approbation  
Matière : 8.8 - Environnement  
**Interlocuteur**  
Nom : LE GRATIET Véronique

**Suivi des transactions****Accusé d'envoi**

Identifiant : CCqZyJE

**Accusé de réception préfecture**

Date de réception : 01/03/2017  
Identifiant : 006-240600585-20170213-CC\_2017\_004-DE

**Acte reçu**

Date : 13/02/2017  
Numéro interne : CC\_2017\_004  
Code nature : 1  
Code matière 1 : 8  
Code matière 2 : 8  
Objet : Rapport annuel 2016 sur la situation de la CASA en matière de développement durable - Approbation  
Classification utilisée : 01/04/2004  
Document : 006-240600585-20170213-CC\_2017\_004-DE-1-1\_1.PDF

**Annexes**

Nombre : 1  
006-240600585-20170213-CC\_2017\_004-DE-1-1\_2.PDF